

Les cégeps : de l'accès à la réussite

Denis Savard et Saïd Bouthaim

INTRODUCTION

La création des cégeps dans les années 1960 devait assurer au plus grand nombre possible d'étudiants de poursuivre des études plus longues, de meilleure qualité, et leur ouvrir la voie vers l'enseignement supérieur. Si l'histoire de ces établissements d'un type original a toujours été intimement liée à l'accessibilité des études, leur avenir est résolument engagé dans la réussite de ces études.

Le présent chapitre relate l'évolution de la fréquentation des cégeps en la reliant au contexte dans lequel elle s'est vécue. Il vise aussi à décrire l'état et la performance du réseau collégial à l'aide de quelques indicateurs choisis.

L'ACCÈS AUX ÉTUDES AVANT 1961

Au cours de la décennie 1950, l'attitude des Québécois vis-à-vis de la scolarisation a grandement évolué dans le sens d'une reconnaissance du besoin d'une scolarité plus longue répondant aux exigences de l'évolution scientifique et de la transformation des conditions de vie en cours¹. En 1950, au Québec, la moyenne de scolarité ne dépassait pas huit ans ; la pleine scolarisation des jeunes n'atteignait pas l'âge de 12 ans, soit *grosso modo* l'âge des études primaires complétées².

1. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1964). t. 1, n^{os} 85-86, 88, 94, 95, 97, 100. Dans Conseil supérieur de l'éducation (1988). *Le Rapport Parent, vingt cinq ans après – Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*, p. 25.
2. Conseil supérieur de l'éducation (1988). *Le Rapport Parent, vingt cinq ans après – Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*, p. 25.

Entre 1950 et 1961, des progrès substantiels sont accomplis : la pleine scolarisation de la population atteint l'âge de 14 ans et les taux de fréquentation scolaire affichent des gains de 53 % à 15 ans, de 39 % à 16 ans et de 22,5 % à 17 ans (tableau 1).

TABLEAU 1
Progression des taux de fréquentation scolaire de 1950 à 1961

Âge	1950	1961
12	95,0	100,0
13	75,0	100,0
14	57,0	99,3
15	35,0	88,0
16	16,5	55,5
17	11,5	34,0
18		17,7

Source : Conseil supérieur de l'éducation (1988). *Le Rapport Parent, vingt-cinq ans après – Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*, p. 25.

L'explosion scolaire et le besoin d'une réforme

L'explosion démographique des années 1950-1964 conjuguée à l'adoption de comportements de scolarisation de plus en plus longue dans la population laisse entrevoir une véritable *explosion scolaire* pour les années subséquentes. Au milieu des années 1960, des cohortes de plus en plus nombreuses sollicitent des services d'éducation et se préparent à intégrer les rangs de l'enseignement supérieur.

À cette époque, le système d'enseignement collégial du Québec compte une centaine de collèges classiques, dont une soixantaine qui prodiguent la portion *collégiale* du cours classique³, quelque soixante écoles normales et une cinquantaine d'autres établissements disparates, instituts familiaux, instituts de technologie, écoles d'infirmières, école d'art et de musique. Plusieurs de ces établissements appartiennent à des intérêts privés, souvent religieux, tandis que d'autres sont rattachées à différents ministères, notamment à ceux qui touchent aux secteurs suivants : bien-être, jeunesse, agriculture, travail, terres et forêts, santé, ressources naturelles, chasse et pêche, ou encore aux hôpitaux, comme les écoles de soins infirmiers.

Si l'on souhaite favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et présenter une offre de formation cohérente à la population, une consolidation s'impose :

Les clientèles étudiantes de ces établissements étaient très limitées et il devenait impossible, si l'on visait vraiment à généraliser l'accès aux études, de trouver dans ces établissements

3. Le cours classique débute à la première année du secondaire, la huitième année à cette époque, et a une durée de huit ans. La portion collégiale du cours classique varie en durée selon l'affiliation universitaire des collèges : cette portion est de trois ou de quatre ans.

Dans son livre *Combats d'un révolutionnaire tranquille*, Paul Gérin-Lajoie nous décrit ses sentiments, le soir du 22 juin 1960, au moment où il a appris la victoire électorale de l'équipe de Jean Lesage :

Je vois tout à coup ce rêve devenir réalité. Chaque petit Québécois, et petite Québécoise [...] aura bientôt accès à tous les niveaux et tous les types d'éducation. Tous pourront développer leur potentiel. Du fond des campagnes et des endroits éloignés des villes, là où ils étaient abandonnés par un système élitiste, on leur offrira la possibilité de fréquenter des institutions où ils pourront recevoir une formation en fonction de leurs aptitudes et de leurs intérêts. Sans obstacle financier. Sans barrière géographique. Sans carcan pédagogique. L'éducation pour tous et toutes. La meilleure éducation possible.

Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation de 1964 à 1966.

trop petits, de valeur inégale et disséminés çà et là sur le territoire, les ressources humaines et matérielles suffisantes pour une opération de cette envergure⁴.

La commission Parent et les instituts

En instaurant la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (commission Parent), le gouvernement entend moderniser, systématiser et démocratiser le système d'éducation. L'une des recommandations de la commission fut de créer, au niveau de la 12^e année d'études, un établissement d'enseignement supérieur d'un type tout à fait original, appelé l'institut, qui fasse, pour les uns, la jonction entre le secondaire et l'université dans une filière de deux ans, et qui assure, pour les autres, une qualification vers le marché du travail d'une durée variable de deux ou trois ans. La commission innovait à d'autres égards. Il fut ainsi recommandé que, dans un souci de démocratisation, les élèves des deux filières cohabitent à l'intérieur d'un même établissement et que, par souci de polyvalence, leur soit offerte une formation générale commune composée de cours de langue maternelle, de philosophie (*Liberal arts*) et d'éducation physique.

Aux instituts, qui allaient devenir les cégeps⁵ au moment de leur implantation, la commission Parent énonçait les objectifs suivants :

Assurer au plus grand nombre possible d'étudiants qui en ont les aptitudes la possibilité de poursuivre des études plus longues et de meilleure qualité ; cultiver l'intérêt et la motivation chez les étudiants, pour diminuer le nombre d'échecs et des abandons prématurés ; favoriser une meilleure orientation des étudiants selon leurs goûts et leurs aptitudes ; hausser le niveau des études préuniversitaires et de l'enseignement professionnel ; uniformiser le passage des études secondaires aux études supérieures et mieux préparer les étudiants à entreprendre ces dernières⁶.

4. Claude Beauregard (1973). *Quelques considérations sur les CEGEP actuels ou le CEGEP qu'ossa donne ?* Dans *Le CEGEP 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*, p. 22.

5. Cégep : collège d'enseignement général et professionnel.

6. Claude Beauregard (1973), *op. cit.*, p. 22.

Les cibles relatives à l'accès aux études de la commission Parent

La commission Parent a fixé des cibles touchant l'accès aux études à chacun des ordres d'enseignement pour le début des années 1980. Au secondaire, on vise l'accès pour tous (100 % des jeunes d'une cohorte) selon la répartition suivante : 20 % au premier cycle, 47 % à la formation technique et 33 % à la formation préuniversitaire. L'objectif d'accès au collégial est établi à 45 %, soit 28 % à l'enseignement technique et 17 % à l'enseignement préuniversitaire. La commission s'attend par ailleurs à ce que 20 % des jeunes d'une cohorte accèdent à l'université (figure 1).

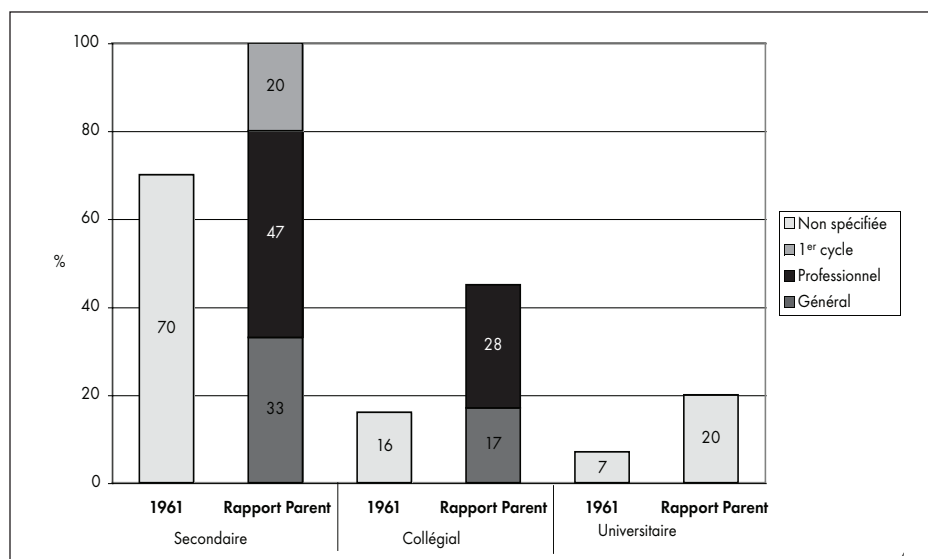


FIGURE 1 La situation de l'accès aux études en 1961 et les visées du rapport Parent

Source : Conseil supérieur de l'éducation (1988). *Rapport annuel, Le Rapport Parent vingt-cinq ans après*, p. 25.

LES PREMIÈRES ANNÉES DES CÉGEPs : 1966 À 1972

En 1966, le gouvernement adopte le règlement relatif à la création des cégeps. La réforme de l'enseignement collégial est enclenchée; la consolidation souhaitée est entreprise :

On a donc procédé à des regroupements, de telle sorte que la taille des cégeps est maintenant beaucoup plus près de 2 000 à 2 500 étudiants, alors qu'autrefois on avait des établissements d'enseignement collégial qui en comptaient plus souvent 100 que 500, ce qui rendait complètement impossible, entre autres inconvénients, la diversification des options⁷.

7. Claude Beaugard (1973), *op. cit.*, p. 22.

Il est prévu que les sept premiers cégeps, tous établis en dehors de la région de Montréal, ouvrent leurs portes à l'automne 1967. À peine quelques mois avant le commencement de l'année scolaire, le gouvernement ajoute cinq autres établissements dans la région métropolitaine. Ce sont donc douze cégeps qui s'établiront sur le territoire québécois au début de l'année scolaire 1967-1968. À la deuxième année d'implantation de la réforme, le nombre des cégeps double quasiment : il y a alors 23 établissements. La progression se poursuit à bon rythme si bien que, à peine quatre ans après l'ouverture des premiers, on dénombre 36 établissements en 1971-1972.

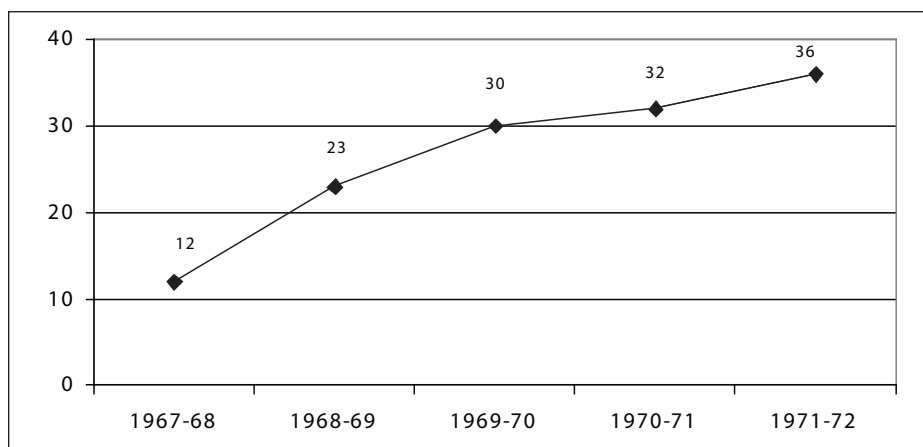


FIGURE 2 Progression de l'implantation des cégeps, 1967-1968 à 1971-1972

Source : Claude Beauregard (1973). *Quelques considérations sur les CEGEP actuels ou le CEGEP qu'ossa donner ?* Dans *Le CEGEP 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*, p. 28.

L'effectif des premiers cégeps

L'année avant leur conversion, les institutions appelées à devenir des cégeps accueillait 3 277 élèves. À leur première année d'activité dans le nouveau système collégial, leur effectif passe à 14 077 inscrits⁸. En 1971-1972, l'effectif total des 36 cégeps atteint 78 091 étudiants, sans compter les quelque 40 000 adultes qui fréquentent ces établissements à l'éducation des adultes.

Au cours des deux premières années, l'effectif des cégeps est largement masculin : dans des proportions respectives de 75 % et de 82 % en 1967-1968 et 1968-1969. Dans la seule année scolaire de 1969-1970, on compte 13 684 étudiantes de plus que

8. Dans la suite du texte, si aucune mention n'est faite au sujet de l'effectif, il s'agit de l'effectif à temps plein à l'enseignement ordinaire (autrefois désigné comme enseignement régulier) des cégeps (collèges publics).

l'année précédente, ce qui porte le nombre de filles à 19 957. Elles amorcent ainsi un rattrapage qui fera monter le taux de féminisation des effectifs à 43 %, dès 1971-1972 (tableau 2).

TABLEAU 2
Effectif des cégeps selon le sexe, 1967-1968 à 1971-1972

Année	Cégeps	Femmes		Hommes		Total
		N	%	N	%	N
1967-1968	12	3 572	25	10 505	75	14 077
1968-1969	23	6 273	18	29 235	82	35 508
1969-1970	30	19 957	41 ^a	29 161	59 ^a	49 118
1970-1971	32	27 015	43 ^a	35 869	57	62 884 ^a
1971-1972	36	33 531	43 ^a	44 560	57 ^a	78 091

^a Valeur ajustée par rapport à la donnée originale.

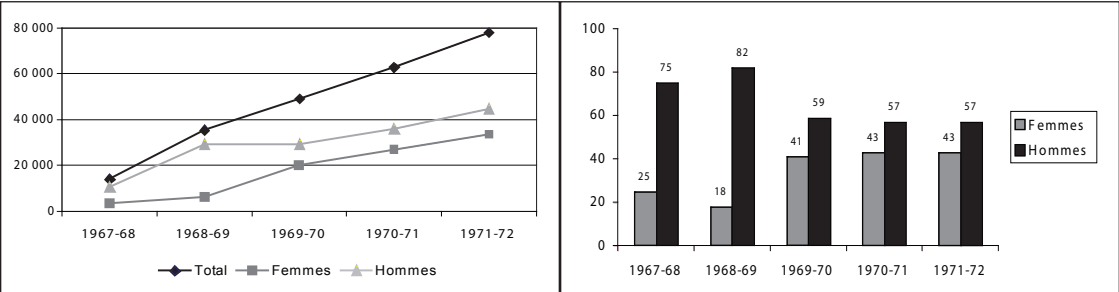


FIGURE 3a Évolution de l'effectif des cégeps selon le sexe, 1967-68 à 1971-72

FIGURE 3b Composition (%) de l'effectif des cégeps selon le sexe, 1967-68 à 1971-72

Source : Claude Beaugard (1973). *Quelques considérations sur les CEGEP actuels ou le CEGEP qu'ossa donne?* Dans *Le cégep 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*, p. 28.

Au début, les cégeps accueillent près de deux fois plus d'élèves à la formation préuniversitaire qu'à la formation technique (66 % contre 34 %, en 1967-1968), ce qui va à l'encontre des objectifs du rapport Parent. La proportion d'inscrits à chacune des formations évolue toutefois vers la parité au cours des années qui suivent. En 1971-1972, on retrouve 54 % des étudiants à la formation préuniversitaire et 46 % à la formation technique. Pendant les cinq premières années, le nombre de programmes offerts en formation technique passe de 17 à 43.

TABEAU 3
Effectif des cégeps selon la formation, 1967-1968 à 1971-1972

Année	Cégeps	Général		Professionnel		Total
	N	N	%	N	%	n
1967-1968	12	9 230	66	4 847	34	14 077
1968-1969	23	24 158	68	11 350	32	35 508
1969-1970	30	28 598	58	20 520	42	49 118
1970-1971	32	34 482	55	27 864	45	62 884 ^a
1971-1972	36	41 906	54	36 185	46	78 091

^a Valeur ajustée par rapport à la donnée originale.

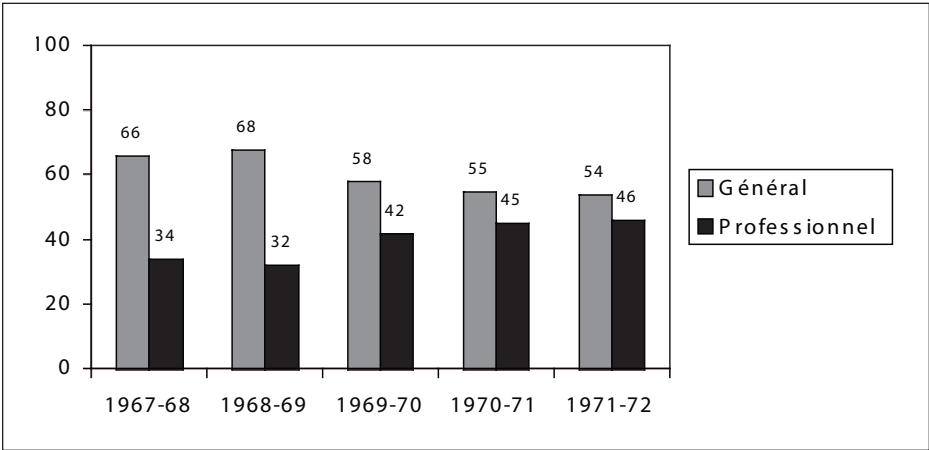


FIGURE 4 **Composition (%) de l'effectif des cégeps selon la formation, 1967-1968 à 1971-1972**

Source : Claude Beauregard (1973). *Quelques considérations sur les CEGEP actuels ou le CEGEP qu'ossa donne ?* Dans *Le CÉGEP 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*, p. 28.

Parmi les 40 540 personnes que l'on estime fréquenter l'éducation des adultes en 1970-1971, on retrouve une majorité de personnes de 30 ans ou plus, qui optent, à 90 % d'entre elles, pour un régime d'études à temps partiel. À la formation préuniversitaire du service de l'éducation des adultes, on compte 73 % de femmes.

L'obtention du diplôme

De 1967-1968 à 1971-1972, le pourcentage moyen de diplômes émis durant l'année prévue de diplomation par rapport au nombre d'inscrits en collège I était de 47 % en formation préuniversitaire et de 25,5 % en formation technique⁹. Cette statistique, qui

9. Beauregard, *op. cit.*, p. 33.

est donnée ici à titre indicatif, n'est pas directement comparable aux taux d'obtention du diplôme dans la durée prévue qui sont calculés aujourd'hui à partir de cohortes de nouveaux inscrits.

La mobilité des cadres

L'organisation de ce nouvel ordre d'enseignement, comportant la fondation de plusieurs établissements, l'embauche massive de personnel, l'organisation scolaire, une tâche déjà énorme en soi, s'est accomplie dans un contexte social particulièrement difficile fait de conflits multiples, de grèves généralisées, d'occupations de locaux... L'immense effort demandé aux cadres pour implanter ces établissements en même temps que de gérer des crises à répétitions se reflétera dans les statistiques sur la mobilité du personnel d'encadrement.

De 1967-1968 à 1969-1970, les 180 postes de cadres des cégeps ont été occupés par 289 titulaires, soit une moyenne de 1,6 titulaire par poste. Pour expliquer les départs chez les directeurs généraux, on invoque principalement les raisons suivantes : la pression (40 %), des causes majeures (20 %) et des difficultés de fonctionnement de l'équipe de direction 20 %¹⁰.

Un bilan quant à l'accessibilité après cinq ans

À l'occasion d'un bilan des cinq premières années des cégeps, le sous-ministre adjoint responsable de l'enseignement collégial au ministère de l'Éducation, M. Claude Beaugard, déclarait : « Donc, en ce qui a trait à cet objectif majeur des années 60 : élever la moyenne de fréquentation scolaire, il est je crois indiscutable que l'avènement des cégeps a permis une accessibilité sensiblement accrue au niveau collégial¹¹. »

M^{me} Ghislaine Roquet, coordonnatrice pour l'enseignement universitaire au Service des moyens d'enseignement du ministère de l'Éducation et qui fut membre de la commission Parent de 1961 à 1966, en arrivait au constat suivant :

Les cégeps ont été mis sur pied beaucoup plus rapidement que les gens ne s'y attendaient. La commission Parent craignait de très grandes résistances de la part des collèges classiques ; ce sont eux qui ont été les plus ardents promoteurs de la création des cégeps. Les cégeps ont eu un succès immédiat en terme d'accessibilité des étudiants en sorte que le taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement s'est élevé de façon spectaculaire¹².

Avec le recul, il est loin d'être présomptueux que de parler de cette implantation massive et rapide comme d'un véritable tour de force.

10. *Ibid.*, p. 35-36

11. *Ibid.*, p. 22.

12. Ghislaine Roquet (1973). *Les origines des cégeps*, dans *Le CEGEP 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*, p. 28.

LA CONSOLIDATION DES ANNÉES 1970

Dès 1973-1974, le réseau public d'enseignement collégial forme un ensemble consolidé de 46 établissements rattachés à 38 cégeps répartis sur l'ensemble du territoire. Ces établissements dispensent des filières de formation mieux définies, plus cohérentes et davantage interreliées que ce qu'offraient globalement les systèmes disparates qui les précédaient. La période d'implantation étant passée, il faut encore travailler sur plusieurs fronts : mettre en place et roder des structures juridiques et administratives, consolider les pratiques de gestion et de planification, combler les besoins en personnel, superviser l'organisation financière et matérielle (mobilière et immobilière), monter de nouveaux services (orientation, psychologie...), voir à l'organisation scolaire (calendriers, horaires...), implanter et gérer de nombreux programmes¹³. En formation technique, l'éventail des formations donnant accès au diplôme d'études collégiales (DEC) se diversifie grandement : le nombre de programmes offerts passe de 43 à 120 entre 1971-1972 et 1977-1978¹⁴. Les collèges travaillent aussi à s'enraciner dans leur milieu en contribuant à leur développement culturel, économique et social.

La croissance de l'effectif se poursuit

Durant les années 1970, l'effectif des cégeps continue sa progression. Cet effectif qui comptait 62 347 inscrits en 1970-1971 franchit le cap des 100 000, en 1975-1976, et double pratiquement en moins de dix ans : il se situe légèrement en deçà des 120 000 élèves en 1979-1980. Dans le même temps, le taux de passage¹⁵ du secondaire au collégial a beaucoup progressé : de 39,8 % qu'il était en 1971-1972, il atteint 47,2 % en 1975-1976.

13. Ministère de l'Éducation (1978). *Les collèges du Québec – Nouvelle étape, projet du gouvernement à l'endroit des CÉGEP – Résumé*, p. 19.

14. Ministère de l'Éducation (1977). *Les cahiers de l'enseignement collégial – 1977-1978*, p. 7-8.

15. Le *taux de passage* du secondaire au collégial se calcule de la façon suivante : le nombre d'élèves inscrits pour la première fois en première année du collégial à l'automne d'une année donnée divisé par le nombre d'élèves de cinquième secondaire au 30 septembre de l'année précédente.

TABLEAU 4
Nombre de cégeps et effectif étudiant, selon le type de formation et le sexe,
1967-68 à 1985-86

ANNÉE	Cégeps ou campus	Effectif étudiant	Étudiants au préuniversitaire	Femmes
	N	N	%	%
1967-1968	12	14 077	66	25
1968-1969	26	35 658	68	18
1969-1970	34	49 118	58	41 ^a
1970-1971	38	62 347	57	43 ^a
1971-1972	43	75 680	54	43 ^a
1972-1973	44	85 247	53	-
1973-1974	46	94 970	53	-
1974-1975	46	99 253	53	-
1975-1976	46	103 036	52	-
1976-1977	46	106 174	52	48,8
1977-1978*	46	118 340	52	49,4
1978-1979	46	120 773	51	49,0
1979-1980	46	117 318	49	49,3

Source : *Nombre de cégeps* : DGEC, *Bulletin statistique*, VII, 2, 1982. *Nombre d'étudiants et étudiants au général* : DGEC, *Bulletin statistique*, VIII, 7, 1983 et IX, 1 et 14, 1984. *Pourcentage de femmes* : DGEC, *Bulletin statistique*, II, 2, 1977, III, 7, 1978, IV, 11, 1979, VI, 1 et 2, dans L. Corriveau (1986). *Recherches sociographiques*, p. 387.

a : Valeur ajustée.

* Année de l'arrivée de la double promotion liée à l'abolition de la 7^e année du primaire.

Un bilan après dix ans

À la fin des années 1970, l'essentiel du réseau des cégeps est bien en place : sa structure, ses établissements, ses modes de fonctionnement, ses programmes ne subiront pas de changements marquants jusqu'à la Réforme de l'enseignement collégial en 1993.

Dans les années 1970, le Québec dispose d'un réseau collégial public solidement établi. Ce réseau est accessible, tant financièrement, de par la gratuité scolaire, que géographiquement, de par sa couverture de l'ensemble du territoire. La pertinence du modèle de démocratisation de l'enseignement impliquant la cohabitation dans le même établissement des élèves des formations préuniversitaire et technique reçoit la reconnaissance des analystes des politiques éducatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 1976) :

On reconnaît au Québec le mérite d'avoir accompli « les réalisations les plus importantes dans l'enseignement postsecondaire par la création des cégeps. Ceux-ci [...] sont fondés sur les principes de l'égalité d'accès et de l'abolition de la « différenciation faite entre la valeur attachée à l'enseignement général et la valeur attachée à l'enseignement professionnel » par le maintien de la contiguïté des deux orientations. Les experts de l'O.C.D.E. estiment que le cégep cons-

titue en conséquence « un modèle éducatif et socio-politique de la plus grande importance, et ce, à l'échelle internationale. Abandonner une telle entreprise constituerait un échec dont les conséquences seraient graves pour le Canada et pour beaucoup d'autres pays¹⁶.

Le livre blanc du gouvernement sur l'enseignement collégial dresse un portrait positif des dix premières années d'existence des cégeps :

En fait, ces succès ne pouvaient être passés sous silence. Les cégeps constituent l'une des pièces maîtresses de notre devenir collectif. Le gouvernement se fait un devoir de le rappeler : à maints égards, nos cégeps représentent une incontestable réussite¹⁷.

Toutefois, tout n'est pas rose dans le monde collégial. Malgré les gains importants en ce qui a trait à l'accessibilité des études, on ne peut encore parler d'une véritable égalité des chances dans l'éducation. On note dans le livre blanc sur l'enseignement collégial que :

[...] selon les régions et l'appartenance ethnique, les taux de passage du secondaire au collégial et la répartition des effectifs entre le secteur général et le secteur professionnel varient énormément. Tout indique que les jeunes Québécois n'ont pas tous des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur et que cette inégalité est liée à la situation socio-économique des régions, des groupes ethniques ou des classes sociales auxquels ils appartiennent¹⁸.

16. OCDE (1976). *Examen des politiques nationales d'éducation. Canada*, Paris, p. 52 ; cité dans Ministère de l'Éducation (1978). *Les collèges du Québec – Nouvelle étape, projet du gouvernement à l'endroit des CEGEP*, p. 9 ; et dans G. Caldwell et S. Langlois (1986). « Les cégeps vingt ans après », *Recherches sociographiques*, p. 366.

17. Ministère de l'Éducation (1978). *Les collèges du Québec – Nouvelle étape, projet du gouvernement à l'endroit des CEGEP – Résumé*, p. 19.

18. *Ibid.*, p. 20.

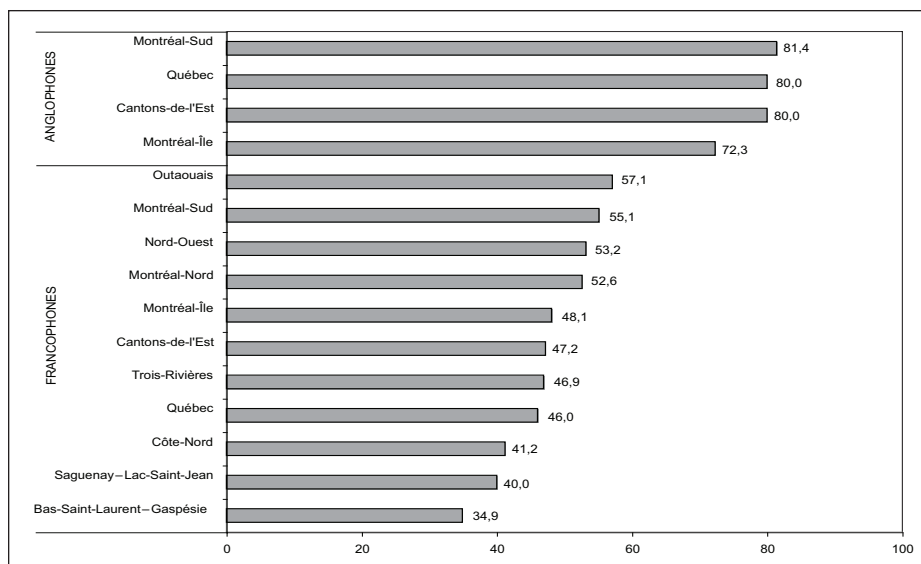


FIGURE 5 Proportion (%) d'inscrits à la formation préuniversitaire selon la langue d'enseignement et la région d'études à l'automne 1977

Source : Ministère de l'Éducation (1978). *Les collèges du Québec – Nouvelle étape, projet du gouvernement à l'endroit des cégeps – Résumé*, p. 20.

Le livre blanc mentionne d'autres difficultés. L'équilibre du partage des pouvoirs reste à être trouvé entre le ministère et les établissements. L'intégration des programmes laisse à désirer, notamment en ce qui a trait à la place accordée à la formation générale. La contiguïté des formations n'a pas produit tous les résultats escomptés : beaucoup de jeunes quittent la formation préuniversitaire sans qualification plutôt que de passer à la formation technique. Des problèmes subsistent aussi dans les jonctions entre le collégial et l'universitaire et entre le secondaire et le collégial, notamment à la formation professionnelle. Sur le plan de l'enseignement, il convient de sauvegarder la qualité et d'éviter le nivellement par le bas que peut entraîner la massification de l'accès. Enfin, les relations demeurent tendues et des tiraillements persistent entre les administrations locales et les syndicats¹⁹.

L'inévitable décroissance des effectifs

Depuis la création des cégeps, leur effectif n'a pratiquement pas cessé de croître, porté par une vague démographique des plus favorables, le *baby-boom*. Or, cette vague, qui s'estompe, est suivie d'une période de dénatalité plutôt creuse dont les effets ne devraient pas manquer de se faire sentir dans les collèges à partir de la fin des années 1970.

19. *Ibid.*, p. 23-24.

Les prévisions les plus optimistes du ministère de l'Éducation sont que le réseau subira une baisse d'effectif de 25,8 % entre 1977 et 1985 (tableau 5)²⁰. On anticipe les conséquences d'un tel recul pour les établissements : stagnation et perte de vitesse, réduction du personnel et renouvellement plus lent, sous-utilisation des locaux...

TABLEAU 5
Effectif étudiant des cégeps, observation, 1975 à 1977, prévision, 1985

	Observations			Prévision	Baisse (%)
	1975	1976	1977	1985	1985 -1977
Total	102 679	106 173	118 300	87 810	-25,8

Source : Ministère de l'Éducation (1978). *Les collèges du Québec – Nouvelle étape, projet du gouvernement à l'endroit des cégeps – Résumé*, p. 28.

LES ANNÉES 1980 : LA DIVERSIFICATION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

En 1985, au lieu des 87 810 étudiants prévus, les établissements collégiaux publics en accueillent plutôt 137 583, soit près de 50 000 de plus²¹ ! Contre toute attente, et à l'inverse des planifications établies, le début des années 1980 est marqué par une poursuite de l'importante croissance de l'effectif des cégeps. La baisse anticipée de 25,8 % se traduit dans les faits par une hausse de 16,3 % ! La statistique est d'autant plus impressionnante que, de 1980 à 1983, la population québécoise âgée de quinze à dix-sept ans a diminué de 17,0 %²².

20. *Ibid.*, p. 28.

21. Ministère de l'Éducation (1984). *Prévision du nombre d'élèves à temps plein, par cégep et par région administrative scolaire – session d'automne 1984 à 1993*, p. 50. Dans L. Corriveau (1986). *Recherches sociographiques*, p. 387.

22. *Ibid.*, p. 388.

TABLEAU 6
Effectif étudiant des cégeps, 1977-1978 à 1985-1986

ANNÉE	Cégeps ou campus	Étudiants	Général	Professionnel	Femmes	Hommes
	N	N	%	%	%	%
1977-1978	46	118 340	52	48	49,4	50,6
1978-1979	46	120 773	51	49	49,0	51,0
1979-1980	46	117 318	49	51	49,3	50,7
1980-1981	46	118 054	49	51	49,4	50,6
1981-1982	46	123 377	50	50	50,3	49,7
1982-1983	46	131 336	49	51	50,7	49,3
1983-1984	-	137 115	49	51	50,7	49,3
1984-1985	-	137 583	50	50	50,8	49,2
1985-1986	-	137 583	52	48	51,6	48,4

Source: Ministère de l'Éducation (1984). *Prévision du nombre d'élèves à temps plein, par cégep et par région administrative scolaire – session d'automne 1984 à 1993*, p. 50. Dans L. Corriveau (1986), *Recherches sociographiques*, p. 388.

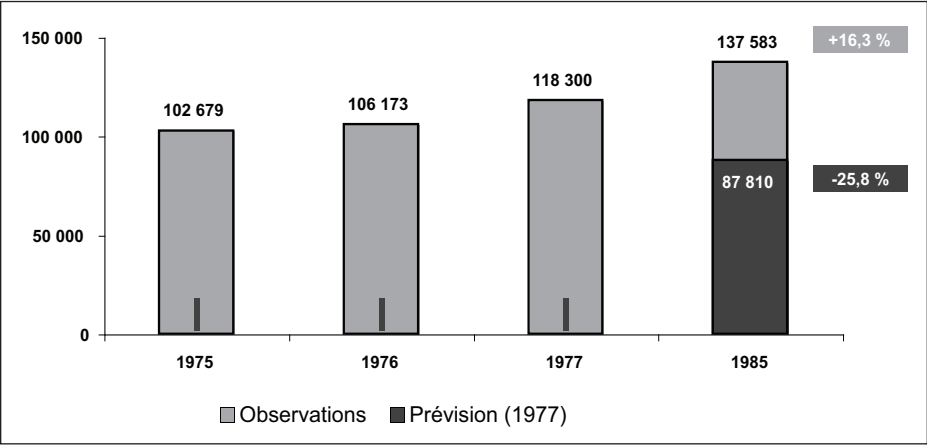


FIGURE 6 Effectif étudiant à l'enseignement ordinaire des cégeps, observation, 1975 à 1977, prévision et observation en 1985

Source: Ministère de l'Éducation (1984). *Prévision du nombre d'élèves à temps plein, par cégep et par région administrative scolaire – session d'automne 1984 à 1993*, p. 50. dans L. Corriveau (1986). *Recherches sociographiques*, p. 388.

Devant un tel afflux, les cégeps débordent. Et ils débordent à un moment où les ressources sont des plus limitées, dans le contexte de compressions budgétaires draconiennes liées à la grave récession économique vécue au début des années 1980. Un établissement d'une capacité de 4 000 élèves peut aussi bien en entasser 5 000 et plus. Les administrations doivent réagir rapidement et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation : aménager des locaux provisoires, louer des salles dans les écoles voisines, loger les professeurs dans des salles communes plutôt que dans des bureaux, allonger les heures de laboratoire, utiliser tous les espaces disponibles – l'amphithéâtre comme salle de cours, les bouts de corridors pour y tenir des réunions. Il faut « agrandir par en dedans », « faire plus avec moins ». Les compressions s'accompagnent aussi d'une augmentation de la charge de travail des enseignants et d'une diminution dans les dépenses compressibles que sont, au collégial, le personnel de la bibliothèque et du secrétariat, les appariteurs, les techniciens, les documents audiovisuels et les livres²³.

L'augmentation des taux de passage

Mais d'où pouvait bien provenir un contingent aussi imposant que 50 000 élèves supplémentaires, non prévus, à temps plein, et de surcroît en période de décroissance démographique ? Une partie de la réponse se retrouve dans l'augmentation des taux de passage du secondaire au collégial. En 1977, le taux de passage du secondaire au collégial est de 42,7 % ; en 1985, il se situe à 47,4 %²⁴.

La diversification de la population étudiante

Une autre partie de la réponse réside dans la fréquentation au cégep par des *populations* qui y accèdent dans des proportions beaucoup plus élevées qu'auparavant. Dans les années 1980, l'effectif du collégial s'est ainsi diversifié quant au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique, aux origines socioéconomiques et à la préparation aux études supérieures²⁵.

Le cégep majoritairement féminin

Le fait prépondérant des transformations intervenues dans la composition de l'effectif étudiant du collégial consiste indubitablement dans la croissance de la représentation féminine. Depuis la création des cégeps, la proportion de femmes ne cesse de croître au point où, en 1981-1982, elles deviennent majoritaires à l'enseignement ordinaire avec une proportion de 50,3 % des inscrits²⁶.

23. *Ibid.*, p. 388.

24. *Ibid.*, p. 390.

25. Conseil supérieur de l'éducation (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*.

26. L. Corriveau (1986). *Recherches sociographiques*, p. 388.

À l'automne 1989, on compte 58 femmes pour 42 hommes dans les cégeps, enseignement ordinaire et éducation des adultes confondus²⁷. À l'enseignement ordinaire, les femmes sont majoritaires, que le régime d'études soit à temps plein (56 %) ou à temps partiel (51 %), peu importe le type de sanction recherché (DEC, AEC...), tant à la formation préuniversitaire (53 %) que technique (58 %) et dans la presque totalité des familles de programmes²⁸. Les seules familles de programmes qui demeurent majoritairement masculines sont les sciences de la nature et les techniques physiques (figure 7). Non seulement les femmes s'inscrivent plus nombreuses à l'enseignement ordinaire des collèges, mais elles y accèdent plus jeunes et réussissent mieux que leurs confrères²⁹.

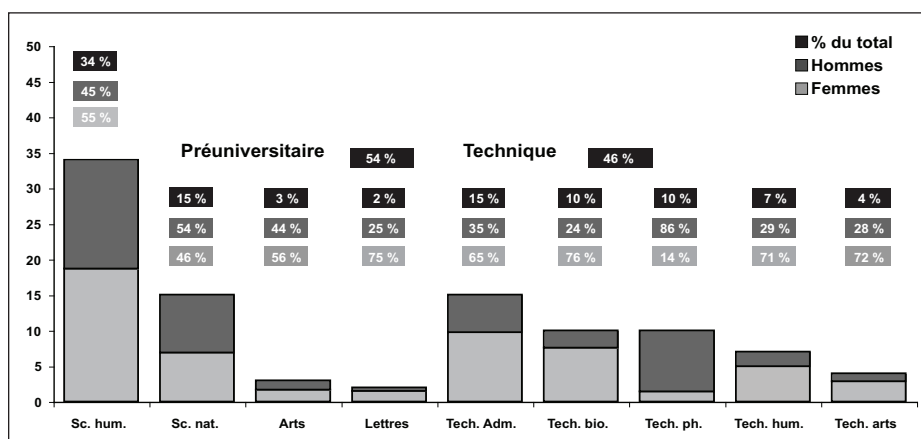


FIGURE 7 Répartition des élèves à temps plein à l'enseignement ordinaire au cégep, selon la famille de programmes et le sexe, 1989

Source: MESS (DGEC-SIGDEC) dans Conseil supérieur de l'éducation (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités: des enseignements à tirer. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, p. 6.

Des étudiants plus âgés

Dans les années 1980, des segments plus âgés de la population commencent à fréquenter davantage les collèges. En 1975, enseignement ordinaire et éducation des adultes réunis, près de deux étudiants sur trois (63,0 %) étaient âgés de moins de vingt

27. Conseil supérieur de l'éducation (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités: des enseignements à tirer. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, annexe 1, tableau 1, p. 85.

28. *Ibid.*

29. *Ibid.*, p. 6 et 7.

ans ; en 1989, c'est un peu moins d'un sur deux (47,9 %) qui appartient à cette catégorie d'âges³⁰. Entre ces deux années, la proportion d'étudiants de 25 ans et plus est passée de 14 % à 31 % de l'ensemble de la population collégiale (figure 8)³¹.

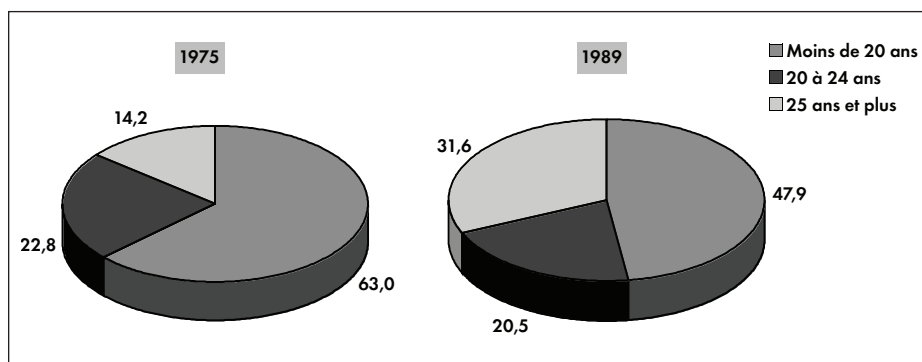


FIGURE 8 Composition de la population collégiale selon les groupes d'âge, 1975 et 1989

Source : MESS (DGEC – SIGDEC), Conseil supérieur de l'éducation (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, p. 12.

Cette progression ne signifie nullement que les taux de fréquentation au collégial³² ont chuté chez les plus jeunes ; bien au contraire, ces taux ont continué d'augmenter, mais l'augmentation dans les taux des aînés draine un bassin de population plus nombreux.

30. *Ibid.*, annexe 1, tableau 5, p. 88.

31. Les statistiques rapportées ici ne tiennent pas compte des formations d'appoint non sanctionnées, commanditées par les organismes de développement de la main-d'œuvre.

32. Le taux de fréquentation mesure la proportion d'une tranche d'âges de la population qui fréquente un établissement d'enseignement.

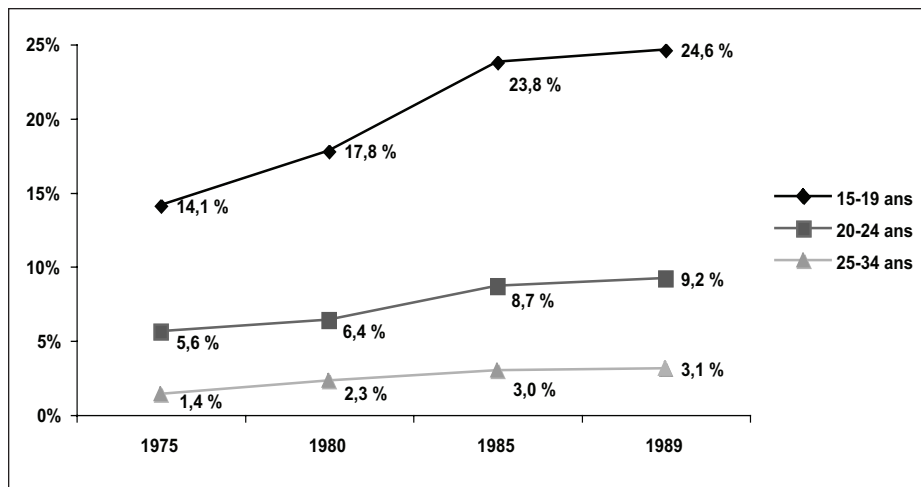


FIGURE 9 Taux de fréquentation au collégial (%), toutes les activités créditées à l'enseignement régulier et à l'éducation des adultes, par groupe d'âges, 1975, 1980, 1985, 1989

Pour toutes les activités créditées à l'enseignement ordinaire et à l'éducation des adultes.

Source: MESS (DGEC – SIGDEC, Liste 535-02) dans Conseil supérieur de l'éducation (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités: des enseignements à tirer. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, annexe 1, tableau 6, p. 89.

Le cégep se peuple donc d'étudiants plus vieux avec des comportements de fréquentation différents caractérisés par l'allongement des études, l'inscription à des programmes courts, la récurrence études – non-études, les alternances temps plein – temps partiel, travail – études. Ces adultes présentent des besoins particuliers en matière de pédagogie et d'organisation scolaire (horaires, calendriers, reconnaissance des acquis) auxquels les établissements doivent s'adapter³³.

La diversité culturelle

Le caractère ethnique et culturel plutôt homogène de l'effectif des cégeps s'estompe peu à peu. Dans les années 1980, et principalement dans la région de Montréal, s'inscrivent en plus grand nombre des personnes d'origines ethniques, linguistiques et religieuses diverses. De 1976 à 1989, la population étudiante francophone des cégeps s'est maintenue au même niveau (82,0 %) alors que la population anglophone a diminué (14,2 % à 10,3 %) et que celle des allophones a progressé (4,3 % à 7,4 %)³⁴.

33. Conseil supérieur de l'éducation (1992), *op. cit.*, p. 30.

34. *Ibid.*, p. 18.

Dans les collèges francophones, on voit poindre les effets de la Charte de la langue française qui prescrit un enseignement en langue française au primaire et au secondaire pour les immigrants. En 1983, ces collèges accueillent 16,3 % de l'ensemble des élèves allophones ; à la fin des années 1980, la proportion avoisine 40 %³⁵. Typiquement, les communautés linguistiques installées depuis plusieurs générations (Grecs, Italiens, Portugais) fréquentent les collèges anglophones alors que les communautés plus récemment implantées (Créoles, Vietnamiens, Arabes, Espagnols) optent pour les collèges francophones³⁶.

Avec l'augmentation de la diversité culturelle, les salles de classe regroupent des élèves qui possèdent des conceptions différenciées du monde et des relations interpersonnelles. Ces élèves proviennent de cultures et de milieux socioéconomiques qui diffèrent sous plusieurs aspects : tradition de scolarité, appui à la scolarisation, préparation aux études et méthodes d'apprentissage. Les cégeps auront aussi à s'adapter à cette nouvelle réalité.

L'origine socioéconomique

En 1986, trois étudiants sur quatre qui fréquentent un cégep à temps plein sont des étudiants de première génération aux études collégiales³⁷. L'accès de ces étudiants a été favorisé par la proximité des établissements implantés dans toutes les régions, par le rôle d'intermédiaire vers les études universitaires que jouent les cégeps et, enfin, par la polyvalence de l'offre de formations technique et préuniversitaire dans un même établissement, ce qui contribue à attirer une population étudiante socialement diversifiée³⁸.

Selon l'enquête sur le mode de vie des étudiants au postsecondaire de 1986, on retrouve au collégial autant d'élèves issus de familles dont l'occupation du père est peu spécialisée et dont les revenus sont peu élevés que d'élèves qui proviennent d'une famille dont le père a un emploi plus qualifié et un revenu plus élevé³⁹.

Concernant l'accès des classes socioéconomiques moins élevées, le Conseil supérieur de l'éducation écrit :

Il s'agit, comme on peut le constater, d'un saut considérable dans la scolarisation d'une génération à l'autre ; c'est dire aussi la mutation sociale et culturelle que signifie un tel changement. En ce sens, les collèges représentent des institutions favorisant, de façon significative, la promotion socioculturelle des jeunes⁴⁰.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*, p. 19.

37. *Ibid.*, p. 23.

38. *Ibid.*

39. *Ibid.*, p. 24.

40. *Ibid.*, p. 23.

La préparation antérieure

La population étudiante se diversifie aussi de par sa préparation à entreprendre des études supérieures. La libéralisation des conditions d'admission conçue en vue de favoriser l'accès aux études supérieures, l'individualisation des cheminements scolaires, le retour aux études des adultes font qu'un certain nombre d'étudiants intègrent le réseau collégial avec des préparations disparates, peu suffisantes, et sans nécessairement détenir le diplôme préalable⁴¹.

La diversité des préparations antérieures crée des pressions sur l'organisation pédagogique. L'adaptation doit toutefois s'effectuer sans diluer les contenus ni porter atteinte à la crédibilité des évaluations ou à la reconnaissance des diplômes ; en somme, en résolvant la difficile équation qui consiste à éviter le nivellement par le bas tout en favorisant l'accès du plus grand nombre.

L'atteinte des objectifs d'accessibilité

La commission Parent avait fixé un objectif voulant que, au début des années 1980, une proportion de 45 % des jeunes d'une génération accèdent aux études collégiales à temps plein à l'enseignement ordinaire. Cet objectif a effectivement été atteint par les cégeps au moment prévu par la commission, et a même été largement dépassé quelques années plus tard. En 1986-1987, le taux d'accès au collégial franchissait la barre des 60 % pour une première fois!

Parallèlement, les taux de fréquentation scolaire se sont beaucoup améliorés depuis le dépôt du rapport Parent. En 1986, la pleine scolarité atteint pratiquement l'âge de 15 ans et 90 % des jeunes de 16 ans fréquentent l'école. Les taux aux âges *normaux* de la fréquentation collégiale ont, par rapport à ce qu'ils étaient en 1961, année de référence des commissaires, quasiment doublé à 17 ans et quadruplé à 18 ans.

TABLEAU 7
Progression des taux de fréquentation scolaire de 1950, 1961 et 1986

Âge	1950	1961	1986
12	95,0	100,0	100,0
13	75,0	100,0	100,0
14	57,0	99,3	100,0
15	35,0	88,0	97,0
16	16,5	55,5	90,0
17	11,5	34,0	64,9
18		17,7	56,2

Source : Conseil supérieur de l'éducation (1988), *Le rapport parent, vingt-cinq ans après – Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*, p. 25.

41. *Ibid.*, p. 29 et 30.

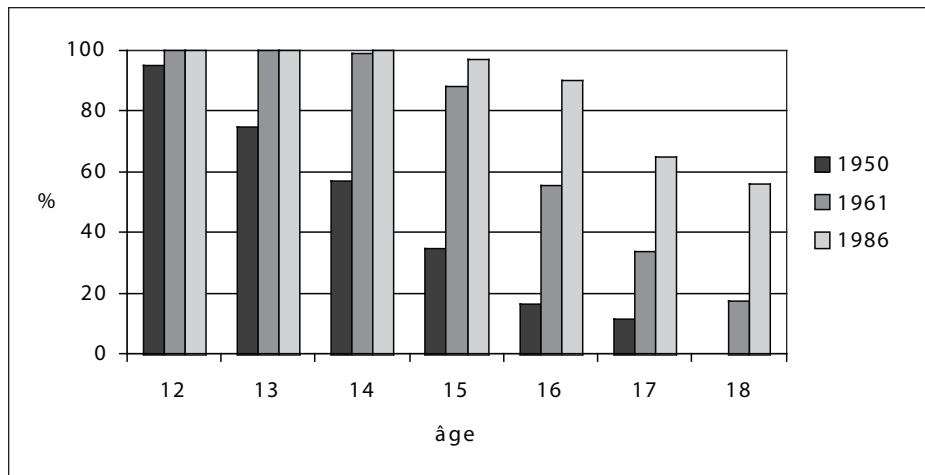


FIGURE 10 Progression des taux de fréquentation scolaire de 1950-1951 à 1986-1987

Source : Conseil supérieur de l'éducation (1988). *Le rapport Parent, vingt-cinq ans après – Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*, p. 25.

Le warming up des aspirations

Bélanger (1986)⁴², et Daignault (1990)⁴³, prenant appui sur les études de Clark (1960)⁴⁴, ont démontré que, contrairement aux établissements analogues dans le monde anglophone (*junior college* et *community college*) où se vit un phénomène de rabaissement, de *cooling out* des aspirations⁴⁵, les cégeps, étant donné leur caractère polyvalent, la contiguïté des formations et les passerelles qu'ils offrent de la formation technique à l'université, contribuent quant à eux à élever le niveau des aspirations des étudiants, phénomène que Bélanger et Daignault ont baptisé le *warming up* des aspirations.

42. P. Bélanger (1986). « La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire ». *Recherches sociographiques*, p. 365.

43. L. Daignault (1990). *Le processus de « Warming up »*, thèse de doctorat. Département d'administration et politique scolaires, Université Laval.

44. B.R. Clark (1960). *The cooling out function in higher education*. Dans P. Bélanger (1986). « La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire ». *Recherches sociographiques*, p. 377-380.

45. Le *cooling out* consiste à rabaisser, par des stratégies de counselling ou autres, les aspirations démesurées nées des politiques d'accessibilité généralisées (*open doors politics*) en amenant les étudiants à reconnaître leurs limites et à choisir des voies terminales techniques plutôt que la poursuite des études vers l'université.

Les bilans après 20 ans

Les bilans des cégeps après 20 ans d'existence sont des plus positifs concernant l'accessibilité des études⁴⁶. À la fin de la décennie 1980, le réseau des cégeps compte 149 627 élèves à temps plein à l'enseignement ordinaire. Au total, la population étudiante des cégeps, tous régimes d'études⁴⁷, tous services d'enseignement⁴⁸, s'établit à 229 572 inscrits⁴⁹. L'enseignement est dispensé par 11 000 enseignants.

Le Québec est en voie de combler son retard sur l'Ontario quant à la proportion de jeunes de 18 à 24 ans qui fréquentent les établissements d'enseignement supérieur à temps plein. À n'en pas douter, le cégep a favorisé la scolarisation de différentes strates de la population : les femmes, les adultes, les minorités culturelles et ethniques, les personnes de condition modeste, les individus qui ont connu des difficultés scolaires.

L'accessibilité étant à toutes fins utiles *acquise* (pour autant qu'elle puisse l'être), en cette fin des années 1980, au début des années 1990, le monde collégial se tourne vers la qualité de l'expérience scolaire et les caractéristiques du cheminement des étudiants : les chances de réussite, les changements de programme, les types de fréquentation, la persévérance aux études, la durée des études, le décrochage, les abandons⁵⁰. Ces opérations de suivi du cheminement sont facilitées par l'amélioration des méthodes de suivi des cohortes, par des progrès dans les moyens d'analyse et par la disponibilité grandissante des données.

Par ailleurs, on remet en question dans les différents bilans certains éléments relatifs aux études collégiales et à leur organisation : la qualité des programmes, notamment celui de sciences humaines dont on relève l'éclatement disciplinaire et la faiblesse de l'effectif⁵¹, la lenteur de la gestion des programmes⁵², les difficultés de fonctionnement des instances pédagogiques⁵³ et des conseils d'administration⁵⁴, la difficulté d'insuffler

46. Département de sociologie (1986). « Les cégeps vingt ans après ». *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3. Conseil supérieur de l'éducation (1988) *Le rapport Parent, vingt-cinq ans après – Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*.

47. Temps plein, temps partiel.

48. Enseignement ordinaire et éducation des adultes.

49. Conseil supérieur de l'éducation (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, annexe 1, tableau 1, p. 85.

50. On peut entre autres consulter à cet effet : H. Lavoie (1987). *Les échecs et les abandons au collégial – Document d'analyse*. R. Terrill (1988). *L'abandon scolaire au collégial : une analyse du profil des décrocheurs*. Conseil des collèges (1988). *La réussite, les échecs et les abandons au collégial – Rapport 1987-1988 : l'état et les besoins de l'enseignement collégial*. M. Lévesque et D. Pageau (1990). *La persévérance aux études – La conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*. M. Lévesque et D. Pageau (1990). *La persévérance aux études – Le choix des collégiennes et des collégiens dans les années 80*. I. Falardeau (1992). *Les changements de programme au collégial – Changer de cap sans perdre le nord*. R. Ducharme (1994). *Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire*. SRAM, Montréal.

51. L. Lacour-Brossard (1986). « Les étudiants en sciences humaines ». *Recherches sociographiques*.

52. G. Caldwell et S. Langlois (1986). « Les cégeps vingt ans après ». *Recherches sociographiques*, p. 359.

53. *Ibid.*, p. 364.

54. V. Lemieux et P. Joubert (1986). « Administration, politique et collégialité : les modes de gouverner dans les cégeps ». *Recherches sociographiques*, p. 421-447.

une vie institutionnelle riche et un sentiment d'appartenance fort à l'intérieur d'une formation de durée restreinte⁵⁵, l'agencement déficient, à certains égards, des jonctions inter-ordres, et enfin la lenteur dans l'implantation de certains projets comme ceux d'évaluation de la performance des établissements⁵⁶. Les critiques les plus sévères parlent des cégeps comme des établissements que fréquente une jeunesse désorientée en proie à de nombreux changements de programmes. On accuse le collégial d'avoir failli dans sa mission de prodiguer une formation générale cohérente et on déplore que, par le jeu des préalables, les collèges aient *imposé* au secondaire une *voie royale* constituée de matières scientifiques au détriment du développement des sciences humaines⁵⁷.

DES ANNÉES 1990 À NOS JOURS : DE L'ACCÈS AUX ÉTUDES À LA POURSUITE DE LEUR RÉUSSITE

La plupart des préoccupations inscrites aux bilans des années 1980 de même que les tendances émergentes des années 1990⁵⁸ trouvent leur écho dans le *Renouveau de l'enseignement collégial* amorcé en 1993⁵⁹.

Dans la réforme de l'éducation, nous n'avons qu'un seul objectif : la réussite. Faire de la place aux jeunes, c'est avant tout leur permettre de réussir et de se prouver. Ils le feront lorsque, par la réussite de leurs études, ils marqueront non seulement leur place mais leur excellence.

Pauline Marois, ministre de l'Éducation, lors d'un point de presse, le 18 novembre 1996.

Au-delà des changements dans leur mission, leurs structures et leur fonctionnement, les collèges sont appelés à souscrire à une approche axée davantage sur la réussite des élèves, sur l'efficacité de leurs programmes et sur l'amélioration continue de leur performance. Les cégeps gagnent en autonomie, mais ils doivent en contrepartie mettre en place des processus d'amélioration continue, de reddition de comptes et adopter des pratiques de gestion par résultat.

Du côté des changements dans la formation, les programmes sont reformulés par compétences, leur cohérence est renforcée par une meilleure intégration de la formation générale aux cursus et par l'application de l'approche programme. La mise en place d'ententes inter-ordres permettant la continuité des études est encouragée,

55. *Ibid.*

56. G. Caldwell et S. Langlois (1986). *Recherches sociographiques*, loc. cit., p. 363.

57. On peut par exemple citer l'analyse de Balthazar et Bélanger concernant le système scolaire québécois. L. Balthazar et J. Bélanger (1989). *L'école détournée*. Éditions Boréal, Montréal.

58. Les tendances dont il est question ici concernent des sujets tels que la qualité de la formation, la réussite scolaire, la formation fondamentale, l'approche programme, l'approche par compétence, la mondialisation, la société du savoir... On retrouve ces thèmes dans différents ouvrages dont les suivants : Conseil des collèges (1992). *L'enseignement collégial : des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*. Conseil supérieur de l'éducation (1992). *L'enseignement supérieur : pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*.

59. Ministère de l'Éducation (1993). Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle : l'enseignement collégial québécois : orientations d'avenir et mesures de renouveau.

que ce soit entre le secondaire professionnel et le collégial technique (programmes DEP-DEC) ou entre le collégial et l'université (programmes DEC-BAC)⁶⁰.

Au plan de la réussite des études, le collégial, comme les autres ordres d'enseignement, se voit assigner des objectifs de scolarisation par le ministère de l'Éducation. Les cibles se répartissent ainsi : au secondaire, on vise un taux d'obtention du diplôme de 85 %, avant 20 ans ; au collégial, un taux de 60 % ; et un taux de 30 % au baccalauréat à l'université.

Au dire même du ministère, l'objectif attribué au collégial paraît plutôt ambitieux :

L'objectif du Ministère est que 60 % des Québécois et des Québécoises obtiennent un DEC. En 2002-2003, ce taux était de 39 %. L'écart entre le taux actuel et l'objectif est plus important que l'augmentation enregistrée dans les 26 dernières années, puisque le taux d'un DEC en 1975-1976 était de 21 %⁶¹.

Les prochaines sections sont consacrées à la présentation des principaux indicateurs liés à l'état et à la performance de l'ordre collégial et du réseau des cégeps, dans ce nouveau périple vers l'atteinte de la réussite.

Le réseau collégial : ses établissements, ses programmes

Le rapport Parent préconisait l'implantation d'un cégep par 150 000 de population. Cette proportion est aujourd'hui respectée, globalement (le territoire du Québec abrite 48 cégeps pour une population de 7 500 000 habitants) et par région (le ratio de 1/150 000 s'applique pour la plupart d'entre elles⁶²). La commission Parent entrevoyait des cégeps avec un effectif de 1 500 à 2 000 élèves ; avec les taux de fréquentation que l'on connaît maintenant, la taille des cégeps est généralement plus élevée.

60. Conseil supérieur de l'éducation, rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation, 2003-2004, p. 21.

61. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Indicateurs de l'éducation*, p. 10.

62. Pour certaines régions, il faut tenir compte, dans l'estimation du ratio, de la présence d'un cégep régional (le cégep de Lanaudière compte trois établissements), de la présence d'antennes ou de la proximité de la ville de Montréal. Dans certaines régions périphériques, le ratio est plus élevé compte tenu des grandes distances à couvrir.

TABEAU 8
Population, répartition des cégep et nombre d'autorisation à dispenser les programmes de DEC de la formation technique, par région, année scolaire 2006-2007

Region	Population totale ¹	Nombre de cégeps ²	Formation technique ³		
			Nombre d'organismes ⁴	Total des autorisations	Autorisations différentes
Bas-St-Laurent	203 106	4	5	51	39
Saguenay-Lac- St-Jean	284 790	4	4	49	37
Capitale-Nationale	648 855	4	8	72	59
Mauricie	261 089	2	4	40	35
Estrie	290 713	2	3	30	27
Montréal	1 838 474	12	19	178	91
Outaouais	323 736	2	4	30	24
Abitibi-Témiscamingue	150 622	1	1	13	13
Côte-Nord	101 099	2	2	14	11
Nord-du-Québec	39 534	0	0	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	99 797	1	1	13	13
Chaudière-Appalaches	390 458	3	3	32	22
Laval	354 773	1	1	19	19
Lanaudière	400 378	3	3	19	17
Laurentides	476 833	2	2	26	24
Montérégie	1 324 039	7	8	75	38
Centre du Québec	222 208	2	3	19	16
Ensemble du Québec	7 410 504	52	71	680	

Sources et notes :

1. Ministère de l'Éducation (2004). *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial – Document de consultation*. Gouvernement du Québec, p. 26.
2. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire. Édition 2006*. Gouvernement du Québec, tableau 1.4, pp. 31 et 32.
3. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *La formation professionnelle et technique au Québec – Un aperçu*. Version 2007. Gouvernement du Québec, p. 7.
4. Le nombre d'organismes comprend les cégeps, les établissements privés et les écoles gouvernementales qui offrent des programmes de DEC à la formation technique.

En 2006-2007, l'offre de la formation technique compte 114 programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Les collèges ont reçu 680 autorisations de dispenser ces programmes. L'offre de la formation technique des cégeps est l'une des plus accessibles en Amérique du Nord⁶⁴. Les besoins plus ponctuels de formation peuvent être comblés à partir des 923 programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) qu'offrent les cégeps par l'entremise de leur service d'éducation aux adultes⁶⁵.

63. En fait, il y a 48 cégeps dont le Champlain Regional College et le Cégep régional de Lanaudière dont les campus sont comptabilisés ici.
64. Ministère de l'Éducation (2004). *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial – Document de consultation*. Gouvernement du Québec, p. 29.
65. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *La formation professionnelle et technique au Québec. Un aperçu*. Version 2007. Gouvernement du Québec, p. 6.

Le personnel des cégeps

En 2004-2005, le réseau des cégeps emploie 34 649 personnes, dont 16 237 employés permanents (46,9 %) et 18 412 non permanents (53,1 %). Parmi les employés permanents, le groupe le plus nombreux est celui des enseignants avec 9 569 membres, soit 58,9 % de ce statut d'emploi. Le deuxième groupe d'employés permanents, en nombre, est celui des employés de soutien qui regroupe 4 709 personnes (29,0 %). Les 765 cadres représentent quant à eux 4,7 % des employés permanents des cégeps⁶⁶.



Étudiante en arts et communications graphiques, cégep du Vieux Montréal.



Étudiant en techniques du milieu naturel, cégep de Saint-Félicien.

66. Il est nécessaire d'émettre deux précisions quant au nombre de cadres mentionné au tableau 9. Tout d'abord, que le groupe d'employés permanents de personnel cadre (765 personnes) comprend les directeurs généraux et les directeurs des études des cégeps qui ont tous deux un statut de hors cadre. De plus, que le nombre d'employés permanents de personnel de gérance (232 personnes) doit être additionné à celui des cadres, considérant que le personnel de gérance fait partie du personnel d'encadrement selon le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel.

TABEAU 9
Personnel des cégeps, selon le statut d'emploi, la catégorie d'emploi et le sexe,
2004-2005

		Permanents		Non permanents		Total
		N	%	n	%	N
Personnel enseignant	Hommes	5 141	53,7 %	4 380	44,9 %	9 521
	Femmes	4 428	46,3 %	5 367	55,1 %	9 795
	Total	9 569	100,0 %	9 747	100,0 %	19 316
Personnel-cadre	Hommes	479	62,6 %	34	60,7 %	513
	Femmes	286	37,4 %	22	39,3 %	308
	Total	765	100,0 %	56	100,0 %	821
Personnel de gérance	Hommes	119	51,3 %	6	40,0 %	125
	Femmes	113	48,7 %	9	60,0 %	122
	Total	232	100,0 %	15	100,0 %	247
Personnel professionnel non enseignant	Hommes	427	44,4 %	323	35,2 %	750
	Femmes	535	55,6 %	595	64,8 %	1 130
	Total	962	100,0 %	918	100,0 %	1 880
Personnel de soutien	Hommes	1 965	41,7 %	3 125	40,7 %	5 090
	Femmes	2 744	58,3 %	4 551	59,3 %	7 295
	Total	4 709	100,0 %	7 676	100,0 %	12 385
Total	Hommes	8 131	50,1 %	7 868	42,7 %	15 999
	Femmes	8 106	49,9 %	10 544	57,3 %	18 650
	Total	16 237	100,0 %	18 412	100,0 %	34 649

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableau 4.3.1, p. 209. Système d'information sur le personnel des organismes collégiaux (SPOC).

Note : Les données sont compilées sur toute l'année scolaire.

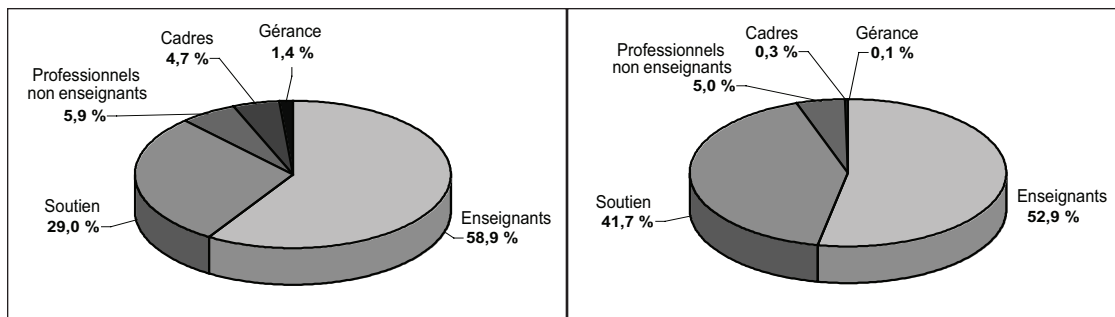


FIGURE 11a Répartition des employés permanents des cégeps selon le statut, 2004-2005

FIGURE 11b Répartition des employés non permanents des cégeps selon le statut, 2004-2005

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableau 4.3.1, p. 209.

L'effectif total du personnel permanent des cégeps se partage en parts à peu près égales entre les femmes et les hommes (respectivement 49,9 % et 50,1 %). L'encadrement (62,6 %) et l'enseignement (53,7 %) sont des catégories d'emploi à prédominance masculine alors que les femmes se retrouvent clairement en majorité parmi le personnel de soutien (58,3 %) et chez les professionnels non enseignants (55,6 %). Par ailleurs, les femmes sont majoritaires (57,3 %) dans l'effectif global des employés non permanents et dans chacune des catégories d'emplois de ce statut qui comporte un nombre significatif d'employés.

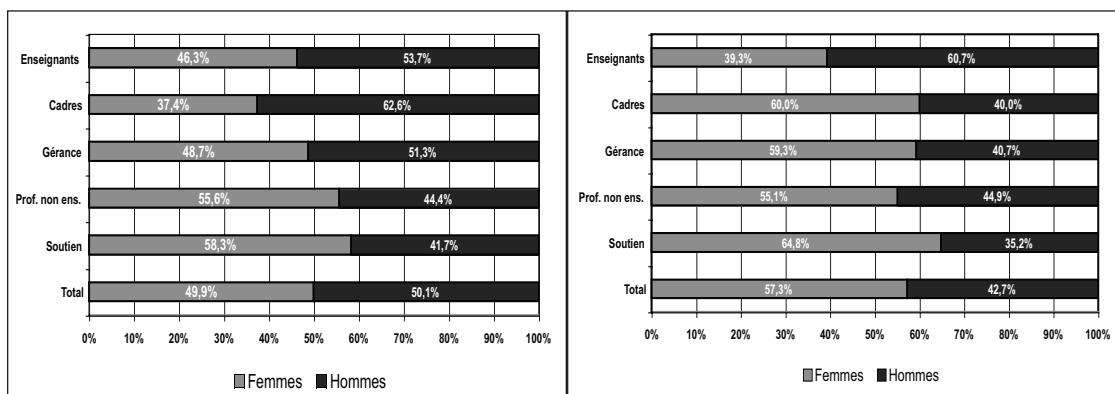


FIGURE 11c Répartition des employés permanents des cégeps selon le sexe et la catégorie d'emploi, 2004-2005

FIGURE 11d Répartition des employés non permanents des cégeps selon le sexe et la catégorie d'emploi, 2004-2005

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableau 4.3.1, p. 209.

Le réseau des cégeps compte sur un personnel enseignant scolarisé et expérimenté. En 2004-2005, les enseignants permanents possèdent en moyenne plus de 18 années de scolarité reconnues et près de quinze années d'expérience, soit cinq années d'expérience de plus que la moyenne de leurs collègues non permanents. La moyenne quant à la scolarité et à l'expérience n'a pas beaucoup changé chez les enseignants permanents entre 1988-1989 et 2004-2005.

TABLEAU 10
Personnel enseignant des cégeps, moyennes de la scolarité
et de l'expérience reconnues pour le traitement

	Permanents		Non permanents
	1988-1989*	2004-2005**	2004-2005
Scolarité	18,1	18,3	17,4
Expérience	14,0	14,9	9,6

Note : Les données excluent les instructeurs en aéronautique et une partie des enseignants à l'éducation des adultes. Les données sont compilées sur toute l'année scolaire.

* Permanents à l'enseignement ordinaire

** Permanents tous services d'enseignement

Source : Système d'information sur le personnel des organismes collégiaux (SPOC).

1988-89 : Ministère de l'Éducation (1994). *Statistiques de l'éducation – Édition 1994 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableaux 4.3.9 et 4.3.10, p. 196.

2004-2005 : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableaux 4.3.5 et 4.3.6, p. 212.

De 1988-1989 à 2004-2005, par contre, la moyenne d'âge des employés permanents s'est accrue de six à huit ans dans tous les statuts d'emploi. Typiquement, à statut semblable, les employés non permanents sont plus jeunes d'une dizaine d'années par rapport à leurs homologues permanents. Toutefois, cette différence d'âge dépasse vingt ans chez les employés de soutien.

TABEAU 11
Âge moyen du personnel des cégeps selon la catégorie d'emploi et le statut d'emploi

	Permanents		Non permanents
	1988-1989*	2004-2005**	2004-2005
Enseignants	43	51,0	40,1
Cadres	45	51,4	45,0
Gérance	43	49,7	38,2
Professionnels non enseignants	43	49,4	36,1
Soutien	40	48,5	27,5

Note : * Permanents à l'enseignement ordinaire; âge au 1^{er} juin de la fin de l'année scolaire; le personnel travaillant dans plus d'une catégorie d'emploi est compté dans chacune des catégories en question.

** Permanents, tous services d'enseignement; âge au 1^{er} juillet 2004.

Note: Les données sont compilées sur toute l'année scolaire.

Source: Système d'information sur le personnel des organismes collégiaux (SPOC).

1988-1989: Ministère de l'Éducation (1994). *Statistiques de l'éducation – Édition 1994 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableaux 4.3.7, p. 195.

2004-2005: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableaux 4.3.3, p. 211.

En 2004-2005, plus de 60 % des enseignants permanents des cégeps ont 50 ans et plus. Plusieurs de ces professionnels ont dédié une bonne partie ou l'ensemble de leur carrière à l'enseignement collégial et ils auront l'occasion de prendre leur retraite à court ou à moyen terme. Si les effectifs se maintiennent et que la tâche n'est pas affectée, le réseau des cégeps aura près de 6 000 postes d'enseignants permanents à pourvoir au cours des prochaines années. Les cégeps pourront alors recruter à même le bassin des enseignants non permanents qui compte plus de 8 000 individus dans les classes d'âges inférieures à la cinquantaine.

TABEAU 12
Personnel enseignant des cégeps, selon l'âge, le statut d'emploi et le sexe, en 2004-2005

	Personnel permanent			Personnel non permanent		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
29 ans et moins	8	22	30	607	998	1 605
30-39 ans	385	588	973	1 570	2 025	3 595
40-49 ans	1 321	1 503	2 824	1 367	1 536	2 903
50-59 ans	2 810	2 050	4 860	681	705	1 386
60 ans et plus	617	265	882	155	103	258
Total	5 141	4 428	9 569	4 380	5 367	9 747

Âge au 1^{er} juillet 2004.

Source: Système d'information sur le personnel des organismes collégiaux (SPOC).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableaux 4.3.4, p. 211.

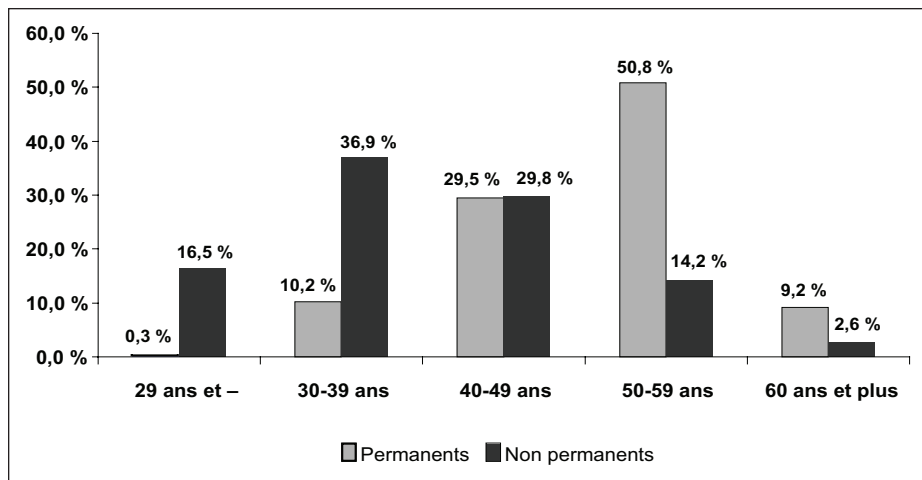


FIGURE 12 Personnel enseignant des cégeps, selon l'âge*, le statut d'emploi et le sexe, en 2004-2005

* Âge au 1^{er} juillet 2004.

Note: Les données sont compilées sur toute l'année scolaire.

Source: Système d'information sur le personnel des organismes collégiaux (SPOC).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Tableaux 4.3.4, p. 211.

Le cheminement scolaire dans le système québécois

Tel qu'estimé selon les comportements observés en 2005-2006, le cheminement scolaire d'une cohorte de 100 élèves qui s'inscrivent à la première année du primaire s'établit comme suit: 100 entreprendront des études secondaires, 86 obtiendront un diplôme d'études secondaires (70, avant 20 ans; et 16, à 20 ans ou plus), 60 accéderont à l'enseignement collégial, dont 40 seront titulaires du DEC⁶⁷, enfin, des 41 qui parviendront à l'université, 30 recevront le diplôme du baccalauréat, 9 obtiendront le diplôme de la maîtrise et 1 terminera un doctorat⁶⁸.

67. DEC: Diplôme d'études collégiales.

68. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation – Édition 2007*, p. 11.

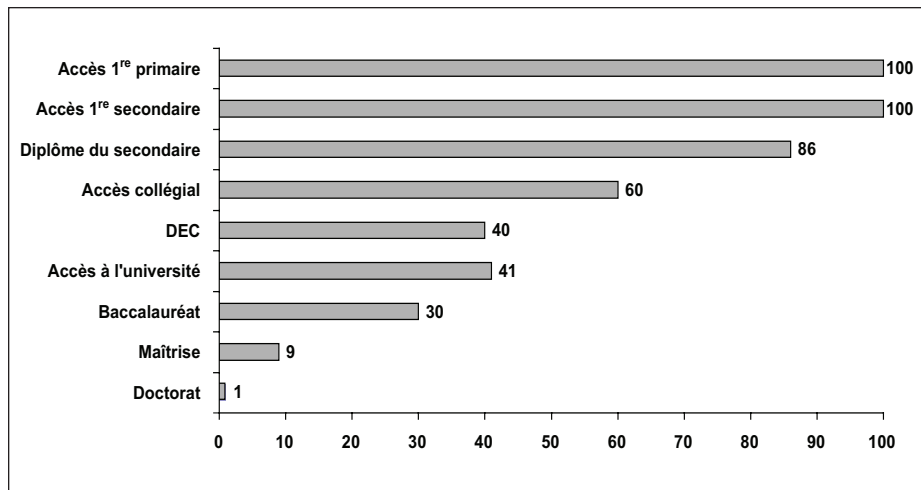


FIGURE 13 Le cheminement scolaire dans le système québécois, 2005-2006

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, p. 11.

L'accès aux études collégiales à l'enseignement ordinaire

De 1975-1976 à 1986-1987, le taux d'accès aux études collégiales à l'enseignement ordinaire s'est élevé de 39,3 % à 61,2 %, dépassant ainsi largement les objectifs qui avaient été établis par la commission Parent. L'accès aux études collégiales a atteint un sommet historique en 1993-1994 avec un taux de 66,9 %. Depuis 1997-1998, le taux d'accès est retourné sous la barre des 60 % en raison du resserrement des normes d'obtention du diplôme secondaire et d'une élévation des seuils d'admission au collégial⁶⁹. En 2005-2006, le taux d'accès aux études collégiales à l'enseignement ordinaire se situe à 59,6 %, le taux d'accès des filles surpassant celui des garçons (69,3 % contre 50,3%). Cette différence fille-garçon de près de 20 points était quasiment nulle en 1975-1976⁷⁰.

69. « Depuis l'automne 1997, les élèves qui entrent au collégial doivent non seulement être titulaires d'un DES, mais aussi avoir réussi les cours suivants : langue d'enseignement et langue seconde de 5^e secondaire, histoire et sciences physiques de 4^e secondaire, et mathématiques de 5^e secondaire ou de 4^e secondaire comparable. » Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Indicateurs de l'éducation*, p. 68. Les nouvelles normes ont été nommées le DES+.

70. *Ibid.*

TABEAU 13
Taux d'accès au collégial à l'enseignement ordinaire, à temps plein ou à temps partiel, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation (en %)

	1975-1976	1985-1986	1995-1996	2003-2004	2004-2005	2005-2006 ^e
Sexe masculin	38,9	52,0	55,8	48,2	49,8	50,3
Formation préuniversitaire	25,4	34,2	31,5	27,1	26,2	28,9
Formation technique	13,4	17,7	18,5	13,6	16,6	13,7
Accueil et intégration	-	-	5,9	7,5	7,0	7,6
Sexe féminin	39,7	64,9	71,1	68,0	68,6	69,3
Formation préuniversitaire	22,5	41,0	44,7	41,9	41,7	42,4
Formation technique	17,1	23,9	20,3	19,0	21,1	19,2
Accueil et intégration	-	-	6,1	7,1	5,7	7,7
Ensemble	39,3	58,3	63,3	57,9	58,9	59,6
Formation préuniversitaire	24,0	37,5	37,9	34,3	33,7	35,5
Formation technique	15,3	20,8	19,3	16,2	18,8	16,4
Accueil et intégration	-	-	6,0	7,3	6,4	7,7

e: *Estimations.*
-: *Sans objet.*
Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 2.8, p. 67.

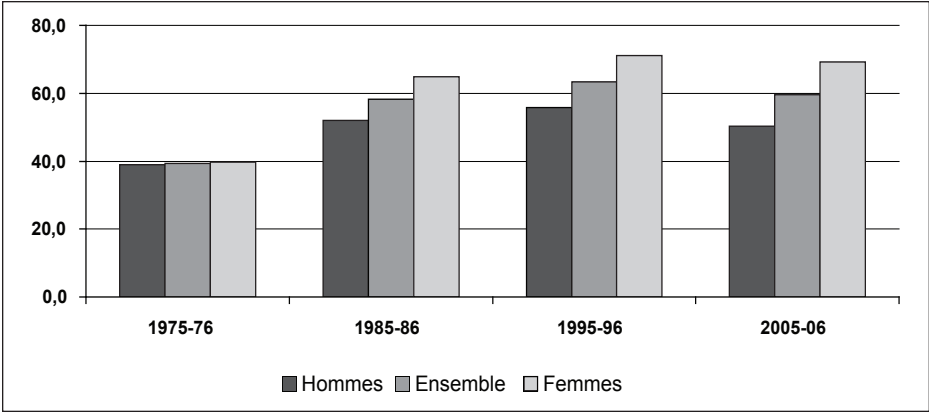


FIGURE 14 **Taux d'accès au collégial à l'enseignement ordinaire, à temps plein ou à temps partiel, réseaux public et privé, selon le sexe (en %)**

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 2.8, p. 67.

Les effectifs étudiants

En 1993, le réseau d'enseignement collégial (tous types d'établissements, services d'enseignement et régime d'études) est fréquenté par plus d'un quart de million de personnes (254 870). Dix ans plus tard, en 2003, l'effectif total du réseau se chiffre à près de 200 000 inscrits (195 442).

Les cégeps accueillent près de neuf étudiants sur dix (89,5 %) des 195 442 inscrits au collégial. Au chapitre des services d'enseignement, quatre inscrits sur cinq (82,4 %) fréquentent l'enseignement ordinaire.

TABEAU 14
Effectif scolaire de l'enseignement ordinaire et de l'éducation des adultes des cégeps
et du réseau collégial, 1988, 1993, 1998 et 2003 (trimestre d'automne),
effectif à temps plein et à temps partiel

	1988	1993	1998	2003
Enseignement ordinaire				
Cégeps	134 834	158 124	157 342	147 820
Tous établissements	156 707	179 033	174 468	160 975
Éducation des adultes				
Cégeps	74 031	66 645	41 741	27 163
Tous établissements	79 495	75 837	54 265	34 467
Total				
Cégeps	208 865	224 769	199 083	174 983
Tous établissements	236 202	254 870	228 733	195 442

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Statistiques de l'éducation* : 1988 : édition 1994, tableau 2.3.3, p. 77 ; 1993 : édition 1997, tableau 2.3.3, p. 81 ; 1998 : édition 2002, tableau 2.3.3, p. 81 ; 2003 : édition 2005, tableau 2.3.3, p. 81.

Au regard des types de sanction recherchés, les étudiants de l'enseignement ordinaire se répartissent comme suit en 2003 : 47,2 % dans les programmes du DEC à la formation préuniversitaire ; 48,6 %, au DEC à la formation technique ; 3,7 %, au DEC dans les programmes d'accueil et transition ; et 0,5 %, dans les autres programmes⁷¹. L'équilibre dans la proportion d'inscrits aux formations préuniversitaire et technique doit s'interpréter en pondérant par la durée des études prévues dans ces filières. À l'entrée, la formation préuniversitaire est largement préférée (59,0 %) à la formation technique (33,5 %) par les nouveaux inscrits qui accèdent aux études collégiales⁷².

À l'éducation des adultes, ce sont les programmes d'AEC (CEC et DPEC)⁷³ qui recueillent le plus d'inscriptions avec 68,5 %, suivis des Hors programmes, à 14,6 %, des DEC à la formation technique à 9,8 %, des DEC préuniversitaires à 6,9 % ; enfin,

71. Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Statistiques de l'éducation*. Tableau 2.3.3, p. 81.

72. Statistiques de 1997. MEQ, système CHESCO, version 2003, dans Ministère de l'Éducation (2004). *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial – Document de consultation*, p. 19.

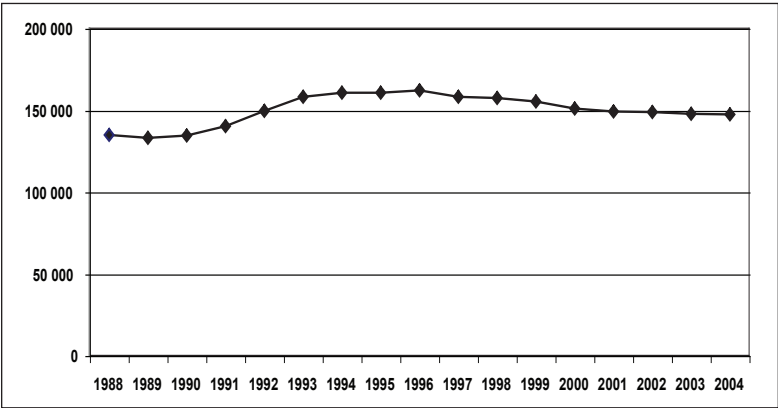
73. L'offre de nouveaux programmes menant aux diplômes de certificats d'études collégiales (CEC) et de diplôme de perfectionnement d'études collégiales (DPEC) a été interrompue en 1993.

les programmes d'accueil et transition au DEC ne sont fréquentés que par 0,2 % des inscrits à l'éducation des adultes⁷⁴.

La majeure partie de l'effectif du réseau collégial se retrouve à l'enseignement ordinaire des cégeps qui, après une légère baisse à la fin des années 1980, a poursuivi sa croissance pour atteindre un sommet historique à 161 836 inscrits en 1996⁷⁵. Cet effectif connaît depuis une tendance à la baisse et se situe sous la barre des 150 000 depuis 2001.

TABLEAU 15 ET FIGURE 15
Effectif scolaire de l'enseignement ordinaire des cégeps, 1988 à 2004 (trimestre d'automne),
effectif à temps plein et à temps partiel

Année	Effectif
1988	134 834
1989	133 000
1990	134 521
1991	140 100
1992	149 286
1993	158 124
1994	160 488
1995	160 404
1996	161 836
1997	158 230
1998	157 342
1999	155 048
2000	150 898
2001	149 150
2002	148 717
2003	147 820
2004	147 199



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Statistiques de l'éducation* :
1988 à 1990 : édition 1994, tableau 2.3.3, p. 77 ;
1991 à 1995 : édition 1997, tableau 2.3.3, p. 81 ;
1996 à 1998 : édition 2002, tableau 2.3.3, p. 81 ;
1999 à 2003 : édition 2005, tableau 2.3.3, p. 81 ;
2004 : édition 2006, tableau 2.33, p.81.

Dans l'ensemble des établissements d'enseignement collégial, les femmes conti-
nuent en 2004 d'être en majorité à l'enseignement ordinaire (58 %), à la formation
préuniversitaire (57 %) et à la formation technique (59 %). Elles surpassent en nombre
leurs confrères dans presque toutes les familles de programmes. Fait à noter : elles font
jeu égal avec les hommes en sciences de la nature.

74. Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Statistiques de l'éducation*. Tableau 2.3.3, p. 81.
75. Dont 156 076 à temps plein.



Laboratoire de chimie, collège François-Xavier-Garneau, Québec.



Laboratoire de sciences, cégep de Granby Haute-Yamaska, Granby.

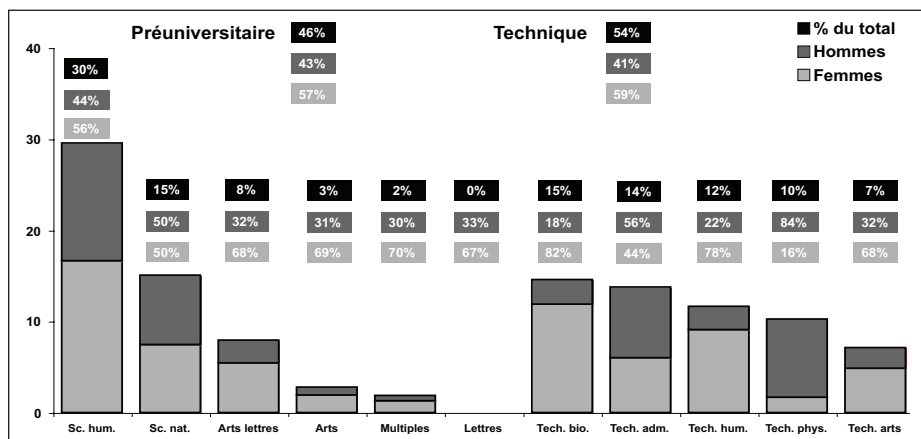


FIGURE 16 Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel à l'enseignement ordinaire des établissements d'enseignement collégial des réseaux d'enseignement public et privé, selon la famille de programmes et le sexe, 2004 (trimestre d'automne)

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007) *Statistiques de l'éducation*. Édition 2006.
 Préuniversitaire : tableau 2.3.16, p. 98. Technique : tableau 2.3.17, p. 99.

*La moyenne au secondaire, la réussite des cours
et l'obtention du diplôme en durée prévue*

Le fichier CHESCO⁷⁶ permet de suivre les indicateurs du cheminement scolaire des cohortes des nouveaux inscrits au collégial de 1987 à nos jours. Depuis 1987, on note une forte tendance à l'amélioration pour quatre indicateurs intimement reliés à la réussite scolaire. La moyenne au secondaire des nouveaux inscrits est passée de 70,5 % à 75,8 %. En 2006, les nouveaux inscrits ont réussi une proportion plus élevée de cours au premier trimestre qu'en 1987 (84,2 % contre 75,7 %). Les nouveaux inscrits de 2006 sont aussi beaucoup plus nombreux à réussir tous leurs cours (62,1 % contre 43,5 %).

Plus forts à l'entrée et réussissant davantage leurs cours, doit-on s'étonner que le taux d'obtention du diplôme dans la durée prévue se soit haussé de 32,3 % à 37,8 % entre la cohorte de 1987 et celle de 2003?

TABLEAU 16

**Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial,
aux trimestres d'automne de 1987 à 2006 à l'enseignement ordinaire
dans les programmes de DEC pour l'ensemble du réseau collégial
(réseau public, réseau privé subventionné et écoles gouvernementales)**

Cohorte	Nouveaux inscrits	Moyenne au secondaire	Taux global de réussite 1 ^{er} trimestre	Taux de réussite maximale 1 ^{er} trimestre	Obtention du DEC en durée prévue
	n	(%)	(%)	(%)	(%)
1987	49 082	70,5	75,7	43,5	32,3
1988	48 993	70,8	75,5	43,6	32,5
1989	47 992	71,8	75,8	44,8	33,2
1990	48 780	71,3	76,9	46,1	34,2
1991	50 415	71,6	77,8	47,5	34,0
1992	54 059	72,7	79,5	51,6	32,4
1993	55 697	71,9	78,7	50,4	31,3
1994	55 975	72,6	77,3	47,6	28,9
1995	56 032	72,7	77,3	48,7	31,4
1996	57 432	74,5	78,1	50,8	32,3
1997	52 565	75,8	81,8	55,8	36,0
1998	52 604	75,3	82,6	56,9	36,2
1999	51 748	76,5	82,8	57,2	36,2
2000	49 861	76,4	83,4	58,8	37,0
2001	49 364	76,2	83,3	59,3	37,7
2002	47 554	75,4	83,6	60,3	37,9
2003	46 815	75,5	84,3	61,9	37,8
2004	47 107	75,7	84,5	62,6	
2005	47 914	76,2	84,1	61,9	
2006	51 003	75,8	84,2	62,1	

Source : Jane-Hélène Gagnon, CHESCO – FichesTypForTousReseauxSexeV2004.xls (1987 à 1989), FichesTypForTousReseauxSexeV2007.xls (1990 à 2006), traitement Denis Savard.

76. L'abréviation CHESCO tient pour cheminement scolaire.

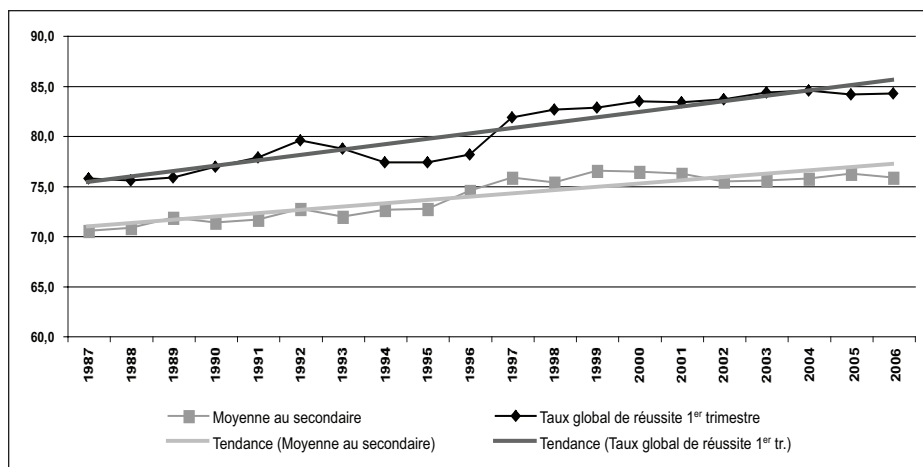


FIGURE 17a Moyenne au secondaire et taux global de réussite des cours des nouveaux inscrits, aux trimestres d'automne de 1987 à 2006 à l'enseignement ordinaire dans les programmes de DEC pour l'ensemble du réseau collégial (réseau public, réseau privé subventionné et écoles gouvernementales)

Source : Jane-Hélène Gagnon, CHESCO – FichesTypForTousReseauxSexeV2004.xls (1987 à 1989), FichesTypForTousReseauxSexeV2007.xls (1990 à 2006), traitement Denis Savard.

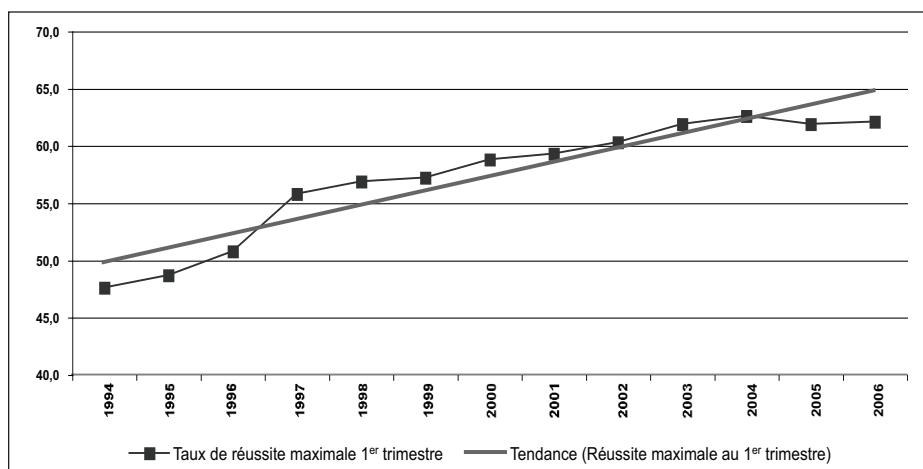


FIGURE 17b Taux de réussite maximale au 1^{er} trimestre des nouveaux inscrits, aux trimestres d'automne de 1994 à 2006 à l'enseignement ordinaire dans les programmes de DEC pour l'ensemble du réseau collégial (réseau public, réseau privé subventionné et écoles gouvernementales)

Source : Jane-Hélène Gagnon, CHESCO – FichesTypForTousReseauxSexeV2004.xls (1987 à 1989), FichesTypForTousReseauxSexeV2007.xls (1990 à 2006), traitement Denis Savard.

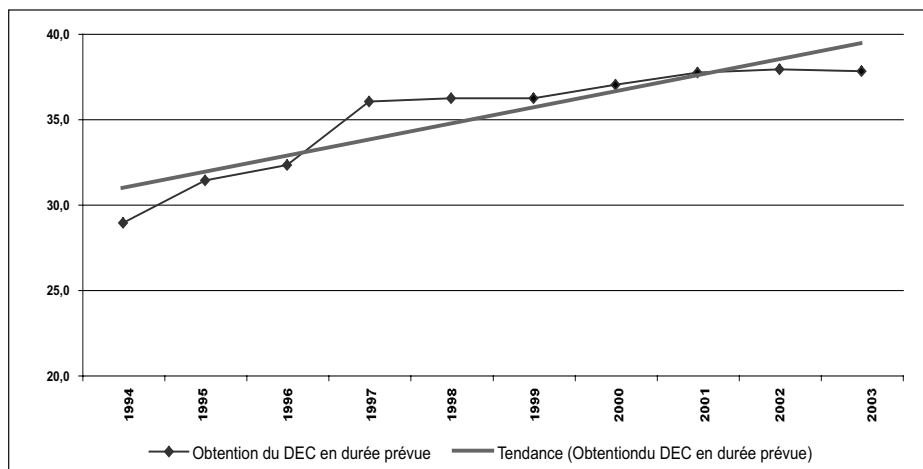


FIGURE 17c Taux d'obtention du DEC en durée prévue des nouveaux inscrits, aux trimestres d'automne de 1994 à 2003 à l'enseignement ordinaire dans les programmes de DEC pour l'ensemble du réseau collégial (réseau public, réseau privé subventionné et écoles gouvernementales)

Source : Jane-Hélène Gagnon, CHESCO – FichesTypForTousReseauxSexeV2004.xls (1987 à 1989), FichesTypForTousReseauxSexeV2007.xls (1990 à 2006), traitement Denis Savard.

L'obtention d'un premier diplôme⁷⁷

La proportion d'une génération qui obtenait un premier diplôme d'études collégiales (DEC) était de 21,0 % en 1975-1976. À cette époque, les filles présentaient un taux d'obtention légèrement supérieur à celui des garçons (+2,4 %). Depuis, le taux d'obtention d'un premier DEC s'est accru de 18,5 % pour atteindre 39,5 % en 2004-2005. Au cours des années 1980 et 1990, l'écart entre les deux sexes s'est considérablement agrandi. En 2004-2005, le taux d'obtention des femmes dépasse celui des hommes par 20,8 % (50,2 % contre 29,4 %). Pendant la période allant de 1975-1976 à 2004-2005, l'obtention du DEC a progressé tant à la formation préuniversitaire, passant de 13,5 % à 24,5 %, qu'à la formation technique pour laquelle le taux a doublé, allant de 7,5 % à 15,0 %⁷⁸.

77. Le taux d'obtention d'un premier diplôme du collégial est la mesure de la proportion d'une génération qui persévère jusqu'à l'obtention d'un tel diplôme. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, p. 106.

78. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, p. 107.

TABLEAU 17
Taux d'obtention d'un premier diplôme du collégial,
selon le sexe et le type de formation (en %)

	1975-1976	1985-1986	1995-1996	2002-2003	2003-2004	2004-2005 ^c
Sexe masculin						
Tous les diplômes ¹	20,8	29,7	31,7	37,4	38,0	37,3
DEC²	19,8	28,0	30,5	29,2	29,5	29,4
Formation préuniversitaire	14,3	18,7	19,4	17,0	17,6	18,0
Formation technique	5,5	9,0	10,9	12,0	12,0	11,4
Sexe féminin						
Tous les diplômes ¹	23,5	39,3	47,4	61,0	60,2	59,6
DEC²	22,2	37,9	46,3	50,6	50,3	50,2
Formation préuniversitaire	12,7	23,6	29,8	31,5	31,1	31,4
Formation technique	9,5	14,0	16,2	19,1	19,2	18,8
Ensemble						
Tous les diplômes ¹	22,2	34,4	39,4	48,9	48,8	48,2
DEC²	21,0	32,8	38,2	39,6	39,7	39,5
Formation préuniversitaire	13,5	21,1	24,4	24,1	24,1	24,5
Formation technique	7,5	11,4	13,5	15,5	15,5	15,0

^c: Estimations.

1. Sont compris les diplômes d'études collégiales (DEC), les attestations d'études collégiales (AEC), les certificats d'études collégiales (CEC) et les diplômes de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC). Depuis 1994, il n'y a plus de nouvelles inscriptions aux programmes qui mènent au CEC et au DPEC. La croissance plus forte de l'ensemble des diplômés du collégial résulte de l'augmentation des titulaires d'une attestation d'études collégiales (AEC) dont la déclaration est rendue obligatoire depuis 2000.

2. Les données incluent les DEC sans mention.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 5.5, p. 107.

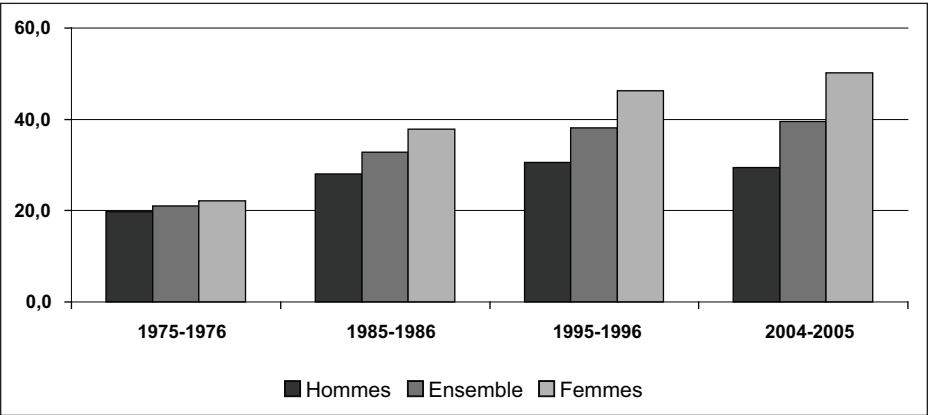


FIGURE 18 Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études collégiales (DEC), selon le sexe

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 5.5, p. 107.

La durée des études à l'enseignement ordinaire au collégial

La durée des études des titulaires d'un DEC issus de la formation préuniversitaire est de 2,4 années d'études équivalentes au temps plein (AEETP) s'ils ont entrepris leurs études collégiales dans ce même type de formation et de 3,2 AEETP si leur entrée au collège s'est effectuée dans une formation autre⁷⁹. Les élèves qui obtiennent le DEC en formation technique prennent en moyenne 3,9 AEETP pour décrocher leur diplôme; 3,5 AEETP s'ils ont commencé leurs études collégiales dans ce type de formation et 4,5 AEETP s'ils proviennent d'un autre type de formation. La durée de l'expérience des études collégiales pour les élèves qui n'obtiennent pas le diplôme s'établit à 1,5 AEETP pour les entrants à la formation universitaire et à 2,2 AEETP pour ceux de la formation technique⁸⁰.

TABLEAU 18
Nombre moyen d'années¹ d'études précédant les sorties du collégial
à l'enseignement ordinaire (moyenne de toutes les sorties depuis 2000-2001),
selon le sexe et le type de formation à l'entrée et à la sortie

	Avec diplôme		Sans diplôme ²		Toutes les sorties	
	Préuniversitaire	Technique	Préuniversitaire	Technique	Préuniversitaire	Technique
Sexe						
Masculin	2,5	3,9	1,6	2,2	2,2	3,2
Féminin	2,4	3,8	1,4	2,1	2,1	3,3
Ensemble³	2,4	3,9	1,5	2,2	2,1	3,2
Formation initiale						
Semblable	2,4	3,5	1,4	1,8	2,1	2,8
Différent ³	3,2	4,5	2,1	2,9	2,7	3,9

1. Une année à temps plein équivaut ici à deux trimestres à temps plein ou à huit trimestres à temps partiel.

2. Les sorties sans diplôme sont des interruptions d'au moins six trimestres consécutifs.

3. Il s'agit de la durée totale, y compris les études effectuées précédemment dans les autres types de formation.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 3.5, p. 83.

Situation en emploi des diplômés de la formation technique

Selon les données de l'enquête Relance de 2006, 66,7 % des diplômés de la formation technique sont en emploi. La moyenne de la durée de la recherche d'emploi est de six semaines. Les diplômés travaillent, à temps plein (85,3 %), dans un emploi relié à leur formation (83,5 %) et obtiennent un salaire hebdomadaire moyen de 574 \$. Le taux de chômage des diplômés de la formation technique se situe à 4,5 %. Un groupe de 28,1 % des titulaires du DEC technique poursuivent des études après l'obtention de leur diplôme.

79. Le collégial comporte trois types de formation : 1) préuniversitaire; 2) technique; et 3) accueil et intégration (transition).

80. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 3.5, p. 83.

TABEAU 19
Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC)
de la formation technique au 31 mars 2006

Situation des diplômés pendant la période de référence (%)	
En emploi	66,7
À la recherche d'un emploi	3,1
Aux études	28,1
Personnes inactives	2,1
Taux de chômage (%)	4,5
Travail à temps plein et ses caractéristiques	
À temps plein (%)	85,3
Durée de recherche (sem.)	6
Salaire hebdomadaire brut moyen (\$)	574
En rapport avec la formation (%)	83,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007), *La relance au collégial en formation technique*, tableau 1.

La formation technique du collégial fait l'objet d'une évaluation très positive de la part des employeurs. Ces derniers se disent satisfaits de leurs nouveaux employés issus des cégeps dans une proportion de 94 % douze mois après l'embauche. Les employeurs apprécient particulièrement chez leurs recrues leurs compétences spécialisées (86,1 %), leurs connaissances théoriques (96,7 %), leur aptitude à maîtriser les technologies de pointe (93,9 %) et leur dextérité technique (81,8 %)⁸¹.

La poursuite à l'université

En 2005-2006, les diplômés de 24 ans ou moins de la formation préuniversitaire du collégial poursuivent, sans interruption, des études universitaires à temps plein dans une proportion de 77,9 %. À la formation technique, un diplômé sur quatre (25,0 %) entreprend sans interruption, des études universitaires à temps plein⁸², ce qui tend à confirmer le phénomène de *warming up* des aspirations que permet le modèle québécois des études collégiales.

81. Enquête menée par le ministère de l'Éducation en 2002 auprès de 2 400 employeurs citée par le CSE, *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation : 2003-2004, L'éducation à la vie professionnelle : valoriser toutes les avenues*, p. 42-43.

82. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 2.9, p. 69.

TABEAU 20
Proportion des personnes de 24 ans ou moins diplômées de la formation collégiale
qui ont poursuivi des études universitaires à temps plein sans interruption,
selon le type de formation et le sexe (en %)

	1983- 1984	1993- 1994	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006
Formation préuniversitaire	86,0	79,9	77,7	78,1	77,4	77,9
Sexe masculin	87,7	79,0	79,3	78,4	77,8	78,2
Sexe féminin	84,3	80,5	76,7	77,9	77,1	77,8
Formation technique	17,4	18,6	20,8	22,2	24,9	25,0
Sexe masculin	21,9	21,0	25,9	28,8	28,1	28,5
Sexe féminin	14,4	17,1	17,3	17,8	22,8	22,9

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'éducation*, tableau 2.9, p. 69.

Les progrès dans la scolarisation

Comme il a été possible de le constater plus haut, le Québec a fait des progrès appréciables concernant la scolarisation depuis la réforme des années 1960, notamment en ce qui a trait à l'accès aux études supérieures. Ces progrès sont certainement attribuables à une foule de facteurs tant sociaux qu'éducatifs. Toutefois, on ne peut nier la contribution substantielle des cégeps à cet essor de la scolarisation étant donné leur répartition sur tout le territoire, leur formule de cohabitation des formations technique et préuniversitaire, leurs politiques généreuses d'accessibilité et d'accueil, leur souci de la réussite.

Le groupe des personnes âgées entre 45 et 54 ans en 2001 est le premier à être passé par le système collégial des cégeps. Il est aussi le premier groupe à comprendre une majorité de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans l'histoire du Québec.

TABEAU 21
Proportion (%) de titulaires d'un diplôme de niveau postsecondaire
par sexe et groupe d'âges, 20 ans et plus, Québec, 2001

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
20-29	68,9	78,5	73,6
30-44	62,9	63,9	63,3
45-54	55,5	49,9	52,7
55-64	44,8	36,3	40,4
65 ans et plus	28,1	19,3	23,1

Source : Statistique Canada (SC), Recensements de la population.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO).

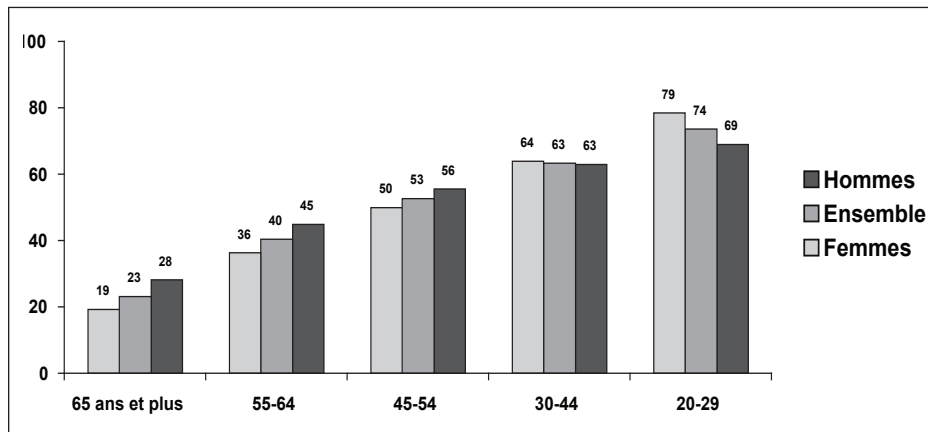


FIGURE 19 Proportion (%) de titulaires d'un diplôme de niveau postsecondaire par sexe et groupe d'âges, 20 ans et plus, Québec, 2001

Source : Statistique Canada (SC), Recensements de la population.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.
 Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO).

D'autres indicateurs montrent la résorption du retard qui affectait le Québec par rapport à ses voisins dans la scolarisation. En 1991, les taux de fréquentation scolaire à temps plein de la population des 15 à 24 ans, à l'âge usuel de la fréquentation au collégial, étaient tous à l'avantage de l'Ontario, tant chez les hommes que chez les femmes. En 2001, ces taux sont supérieurs chez les Québécois de 17 et 18 ans, pour les deux sexes, et de 19 ans pour les femmes et pour l'ensemble. Ces taux peuvent toutefois traduire des durées d'études plus longues.

TABLEAU 22
Taux de fréquentation scolaire à temps plein de la population de 15-24 ans
selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada

Groupe d'âge	1991			1996			2001		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%								
Québec									
17 ans	80,2	85,7	82,9	83,4	87,6	85,5	79,8	86,5	83,1
18 ans	69,1	77,1	72,9	73,0	80,5	76,6	69,4	77,7	73,5
19 ans	56,1	66,8	60,6	63,5	71,3	67,3	59,7	71,6	65,6
20-24 ans	31,7	33,2	32,4	39,5	43,6	41,6	38,6	44,3	41,4
Ontario									
17 ans	86,6	86,3	86,5	84,4	83,5	84,0	76,5	75,5	76,0
18 ans	79,7	78,4	79,1	78,0	78,3	78,1	68,8	69,6	69,2
19 ans	67,0	68,5	67,7	68,7	70,8	69,7	61,1	67,2	64,1
20-24 ans	36,7	36,3	36,5	43,4	45,1	44,2	41,2	45,8	43,5
Canada									
17 ans	83,8	85,4	84,6	82,4	83,2	82,8	76,1	76,8	76,5
18 ans	73,1	74,4	73,7	72,1	74,6	73,3	65,8	68,3	67,0
19 ans	57,2	61,4	59,3	60,0	64,5	62,3	54,3	62,7	58,4
20-24 ans	32,3	32,5	32,4	37,7	40,4	39,1	37,3	42,0	39,6

Un tramage indique un retard du Québec par rapport à l'Ontario.

Source : Statistique Canada (SC), Recensements de la population.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO).

Mise(s) en garde : Taux de fréquentation scolaire à temps plein de la population de 15-24 ans : La fréquentation est à temps plein si la personne a une charge de cours qui correspond à au moins 75 % de la charge de cours normale. Les cours suivis le jour pendant une période de six semaines ou moins constituent une fréquentation à temps partiel.

CONCLUSION

À partir des données relevées dans ce chapitre, il est difficile de ne pas reconnaître l'influence qu'ont eue les cégeps sur l'accessibilité aux études postsecondaires au sein de la population québécoise. Étant donné le caractère polyvalent des études collégiales et la position stratégique qu'elles occupent à la jonction du secondaire et de l'université, peut-on mesurer toute l'ampleur des conséquences néfastes qui seraient advenues si les éducateurs de cet ordre n'avaient pas su relever aussi efficacement l'énorme défi de la démocratisation de l'enseignement supérieur au profit des masses d'étudiants qui s'y amenaient ?

L'effort alors consenti fut loin d'être banal pour cette nouvelle institution qui a dû, tout à la fois, s'inventer, s'établir, fonctionner, se gérer, se développer et progresser alors que le système d'éducation était soumis à la plus formidable croissance qu'il n'ait jamais

connue. Non seulement les cégeps sont-ils parvenus à atteindre les objectifs d'accessibilité qui leur avaient été assignés dans les temps prévus, mais ils les ont largement dépassés.

Au début des années 1980, alors que la situation démographique s'est avérée moins favorable et que les ressources étaient limitées, les cégeps ont, contre toute attente, continué leur croissance en raison de la diversification de leur effectif, avec tout ce que l'accueil des populations nouvelles pouvait comporter comme travail d'adaptation. Cette croissance de la fréquentation constitue un signe probant de l'adoption et de la reconnaissance que recueillent les collèges au sein de la population.

Avec la réforme des années 1990, le discours de l'accessibilité des études a fait place à celui de la réussite dans un contexte axé davantage sur la reddition de compte, l'amélioration continue et la gestion par résultats. Le collégial s'est vu, encore, assigner des objectifs ambitieux, mais cette fois-ci en matière d'obtention du diplôme. Parviendra-t-il à les atteindre? Il est difficile de se prononcer, mais le fait demeure que les indicateurs reliés à ces objectifs montrent une tendance générale à la hausse depuis qu'on les comptabilise.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Balthazar, L. et J. Bélanger (1989). *L'école détournée*. Éditions Boréal, Montréal.
- Beauregard, Claude (1973). « Quelques considérations sur les cégeps actuels ou le cégep qu'ossa donne? », *Le cégep 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*. Cégep de Saint-Laurent, Les grandes éditions du Québec, Montréal, p. 19.
- Bélanger, P. (1986). « La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire », *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, p. 365. Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Bureau de la statistique du Québec (1986). *Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Caldwell, G. et S. Langlois (1986). « Les cégeps vingt ans après », *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, p. 355. Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Cégep de Saint-Laurent (1973). *Le cégep 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*. Cégep de Saint-Laurent, Les grandes éditions du Québec, Montréal.
- Chenard, P. (1986). « Le passage du cégep à l'université », *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, p. 467. Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Clark, B.R. (1960). « The cooling out function in higher education ». *American Journal of Sociology*, LXV, 6, 1960 : 569-576.
- Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (2004). *Les établissements d'enseignement du collégial, un acquis de la société québécoise favorisant l'accessibilité aux études supérieures*. Conseil supérieur de l'éducation. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil des collèges (1987). *Enseigner aujourd'hui au collégial – Rapport 1986-1987 : l'état et les besoins de l'enseignement collégial*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil des collèges (1988). *La réussite, les échecs et les abandons au collégial – Rapport 1987-1988 : l'état et les besoins de l'enseignement collégial*. Gouvernement du Québec, Québec.

- Conseil des collèges (1992). *L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (1988) *Le rapport Parent, vingt-cinq ans après – Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (1992). *L'enseignement supérieur: pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle – Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science et au ministre de l'Éducation*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités: des enseignements à tirer. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (2000). *La formation du personnel enseignant du collégial: un projet collectif enraciné dans le milieu – Avis au ministre de l'Éducation*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (2002). *Au collégial: l'orientation au cœur de la réussite – Avis au ministre de l'Éducation*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (2004). *L'éducation à la vie professionnelle: valoriser toutes les avenues – Rapport annuel 2003-2004 sur l'état et les besoins de l'éducation*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Corriveau, L. (1986). «Tensions et tendance dans les cégeps aujourd'hui». *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, p. 385. Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Daignault, L. (1990). *Le processus de « Warming up »*, thèse de doctorat. Département d'administration et politique scolaires, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec.
- Département de sociologie (1986). «Les cégeps vingt ans après». *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, p. 355. Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Falardeau, I. (1992). *Les changements de programme au collégial – Changer de cap sans perdre le nord*. Direction générale de l'enseignement collégial. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Gouvernement du Québec, Québec.
- Fortin, M. (1987). *L'accès et la participation à l'enseignement postsecondaire au Canada*. Colloque national sur l'enseignement postsecondaire, Saskatoon.
- Isabelle, R. (1982). *Les cégeps, collèges d'État ou établissements autonomes – L'évolution de l'autonomie des cégeps de 1967 à 1982*. Collection « Études et réflexions sur l'enseignement collégial ». Secrétariat du Conseil des collèges, Conseil du collège. Gouvernement du Québec.
- Lacour-Brossard, L. (1986). «Les étudiants en sciences humaines». *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, p. 449. Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Lavoie, H. (1987). *Les échecs et les abandons au collégial – Document d'analyse*. Direction générale de l'enseignement collégial. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la science. Gouvernement du Québec, Québec.

- Leclerc, C. (1990). *La présence des minorités linguistiques au collégial*, Direction générale de l'enseignement collégial. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Gouvernement du Québec, Québec.
- Lemieux, V. et P. Joubert (1986). «Administration, politique et collégialité: les modes de gouverner dans les cégeps». *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, p. 421. Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Lévesque, M. et D. Pageau (1990). *La persévérance aux études – La conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*. Direction générale de l'enseignement collégial. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Gouvernement du Québec, Québec.
- Lévesque, M. et D. Pageau (1990). *La persévérance aux études – Le choix des collégiennes et des collégiens dans les années 80*. Direction générale de l'enseignement collégial. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1977). *Les cahiers de l'enseignement collégial – 1977-1978*. Direction générale de l'enseignement collégial. Service général des communications. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1978). *Les collèges du Québec – Nouvelle étape, projet du gouvernement à l'endroit des cégeps*. Service des communications. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1978). *Les collèges du Québec – Nouvelle étape, projet du gouvernement à l'endroit des cégeps – Résumé*. Service des communications. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1984). *Prévision du nombre d'élèves à temps plein, par cégep et par région administrative scolaire – session d'automne 1984 à 1993*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1993). *Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle. L'enseignement collégial québécois: orientations d'avenir et mesures de renouveau*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (1994). *Indicateurs de l'éducation – Édition 1994*. Direction générale des ressources informationnelles. Direction des statistiques et des études quantitatives. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1994). *Statistiques de l'éducation – Édition 1994 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Direction générale des ressources informationnelles. Direction des statistiques et des études quantitatives. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1995). *Indicateurs de l'éducation – Édition 1994*. Direction générale des ressources informationnelles. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1995). *Statistiques de l'éducation – Édition 1994 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1997). *Statistiques de l'éducation – Édition 1997 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Direction générale des services à la gestion. Direction des statistiques et des études quantitatives. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (1998). *Statistiques de l'éducation – Édition 1997 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (2002). *Statistiques de l'éducation – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, édition 2002*. Direction générale de l'information. Direction des statistiques et des études quantitatives. Gouvernement du Québec, Québec.

- Ministère de l'Éducation (2003). *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial – Portrait statistique de la population, portraits régionaux*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (2003). *Statistiques de l'éducation – Édition 2002 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (2004). *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial – Document de consultation*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (2004). *Indicateurs de l'éducation – Édition 2004*. Secteur de l'information et des communications. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation (2004). *Statistiques de l'éducation – Édition 2004 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Secteur de l'information et des communications. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Indicateurs de l'éducation – Édition 2005*. Secteur de l'information et des communications. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Statistiques de l'éducation – Édition 2005 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Secteur de l'information et des communications. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2006). *Statistiques de l'éducation – Édition 2005 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *La formation professionnelle et technique au Québec – Un aperçu. Version 2007*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Indicateurs de l'Éducation – Édition 2007*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *La relance au collégial en formation technique*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Statistiques de l'éducation – Édition 2006 – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Roquet, Ghislaine (1973). « Les origines des cégeps. » *Le cégep 5 ans après, SUCCÈS ou ÉCHEC*. Cégep de Saint-Laurent, Les grandes éditions du Québec, Montréal, p. 19.
- Simpson B. (1986). *Caractéristiques des enseignants et des enseignantes de cégep 1983-1984 – Annexe statistique de l'Étude de la pratique professionnelle des enseignants et enseignantes de cégep*. Collection « Études et réflexions sur l'enseignement collégial ». Secrétariat du Conseil des collèges. Conseil des collèges. Gouvernement du Québec.
- Terrill, R. (1988). *L'abandon scolaire au collégial: une analyse du profil des décrocheurs*. SRAM, Montréal.
- Terrill, R. et R. Ducharme (1994). *Passage secondaire-collégial: caractéristiques étudiantes et rendement scolaire*. SRAM, Montréal.